

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. Doumergue a reçu successivement MM. Bouisson, Doumer, Clémentel, Lucien Hubert, Paul-Boncour, Bienvenu-Martin, Malvy, Daladier, Antony Ratier et Marin

La plupart des personnalités consultées ont désigné M. Briand comme l'homme politique le plus à même de dénouer la crise, et toutes ont insisté pour qu'au moins il demeurât au Quai d'Orsay

La situation politique que nous avons exposée hier n'a subi aucune modification au cours des dernières vingt-quatre heures. Elle ne pouvait d'ailleurs pas se modifier et elle ne se modifiera qu'après que le congrès radical de Reims, dont les travaux commenceront ce matin, se sera prononcé sur « l'attitude du parti dans la crise actuelle ». Comme on le verra plus loin, le débat décisif, qui devait avoir lieu vendredi au plus tôt en séance plénière, se produira dès aujourd'hui, et il est possible qu'un vote intervienne au cours de la prochaine nuit.

M. Doumergue, averti, a réglé ses consultations en conséquence. Hier, il a reçu successivement les présidents des Chambres, les présidents des commissions des finances, les présidents des commissions des affaires étrangères de la Chambre et du Sénat, ainsi que les présidents des deux groupes les plus importants des deux Assemblées. Aujourd'hui, il conti-

nue, matin et après-midi, à recueillir les avis les plus autorisés. Peut-être même lui sera-t-il possible d'appeler dans la soirée la personnalité à qui il confiera la mission de former le nouveau ministère. Le nom de cette personnalité, on le devine sans peine. Il a été indiqué hier par la quasi-unanimité des hommes politiques appelés par le chef de l'Etat: c'est celui de M. Aristide Briand.

Tous ou presque tous ont, en effet, désigné le président du Conseil démissionnaire comme étant le seul homme capable de dénouer la crise ouverte mardi dans les conditions que nous avons indiquées.

La situation est embrouillée, difficile. M. Briand, qui en a connu bien d'autres depuis vingt-trois ans, est, en l'absence de M. Poincaré, de tous les hommes politiques sur la brèche celui dont l'autorité peut permettre le rationnement d'une majorité solide et durable.

Tel a été l'avis de tous ou presque tous. Un autre avis a été formulé, unanimement celui-là: c'est que M. Briand devait rester au Quai d'Orsay pour y poursuivre et achever l'œuvre de paix qu'il a commencée, œuvre que le Parlement et le pays tout entier approuvent dans son ensemble.

On peut donc affirmer sans crainte de se tromper que M. Aristide Briand sera appelé à l'Elysée. Mais cela ne veut pas dire qu'il constituera le cabinet. En effet, deux questions se



MM. DOUMERGUE ET BOUISSON SORTANT DE L'ELYSEE

Il faut pouvoir. Il n'est pas douteux que, pour achever l'œuvre de paix si fortement esquissée par lui et qui a été approuvée sans restrictions par les groupes du centre — noyau principal de la majorité d'hier, — M. Briand voudra s'assurer le concours de tous les groupes acceptant sans discussion, sans arrière-pensée toutes les républicaines. C'est à ce moment que pourront surgir les difficultés. Que feront les socialistes? Que feront les radicaux? L'attitude du parti S. F. I. O. est connue, nous l'avons rappelée hier. Celle du parti radical ne l'est pas encore et elle ne le sera qu'à l'issue du débat sur la motion de M. Camille Chautemps. Dans vingt-quatre heures, quarante-huit au plus, nous serons fixés.

Si les radicaux demeurent intransigeants, s'ils ne veulent entendre parler d'aucune collaboration avec le centre, c'est-à-dire s'ils repoussent dans tous les cas un cabinet de concentration s'appuyant sur une majorité analogue, il est infiniment probable que M. Briand se trouvera dans l'obligation de passer la main.

C'est alors qu'une tentative de constitution d'un cabinet de gauche socialiste et radical socialiste, avec l'appui des républicains socialistes et de la gauche radicale, se produirait très certainement. Le chef de l'Etat serait amené sans doute, dans cette hypothèse, à faire appel tout d'abord à un radical vaillamment M. Herriot? M. Daladier? M. Albert Sarraut? M. Steeg? La réponse du parti socialiste étant connue dès aujourd'hui, la tentative radicale socialiste serait vouée à un échec certain. Le Président de la République manderait alors un socialiste S. F. I. O., très certainement M. Paul-Boncour. Les difficultés que rencontrerait celui-ci ne seraient pas moins grandes: s'il songeait à une participation de ses amis, en compagnie de représentants des radicaux, pour la réalisation d'un programme nettement socialiste, l'appui de groupes voisins lui ferait défaut. Et sans cet appui point de

majorité possible. Faut-il admettre que M. Paul-Boncour envisagerait un cavalier seul, c'est-à-dire une présidence avec des ministres appartenant aux partis de gauche en dehors des socialistes. Là où le radical aurait échoué pourrait-il réussir?... L'on reviendrait ensuite à M. Briand, mais à cette date les arguments du chef de l'Etat en cas de refus du président du Conseil démissionnaire parviendraient-ils à faire céder une volonté tenace et réfléchie. Nous n'en sommes pas encore là. En l'absence de faits précis, nous avons été obligés de nous placer dans le domaine



MM. BIENVENU-MARTIN (à gauche) et Paul-Boncour

des hypothèses pour permettre à nos lecteurs de pouvoir suivre plus facilement le film politique qui va se dérouler et dont la présentation menace de durer de longs jours.

Charles MORICE
(A la troisième page: les consultations de M. Doumergue; dans les groupes de la Chambre; dans les couloirs du Sénat.)

POUR ET CONTRE

M. de La Palice. — Ce grand homme méconnu — ne parlerait pas autrement: « Ou bien le Bulgare Almazoff est innocent, ou bien il est coupable. »

S'il est innocent, s'il n'a pris aucune part au meurtre et à l'expédition franco de port et d'emballage de l'infamé Rigaudin, on peut dire qu'il n'est pas de malheureux plus à plaindre que lui. Son sort ne vaut guère mieux que celui de l'assassiné.

Il aura vécu déjà des heures atroces, des heures d'épouvante et de désespoir absolument effroyables. De quoi devenir et rester fou. Et toute sa vie il sera siné: « L'homme qui assassina, du moins l'homme qui fut soupçonné d'avoir assassiné... » Cela ne vaudra guère mieux pour lui. Les commères de son quartier, jusqu'à la fin de ses jours fébriles, le voueront aux gémonies... Car il ne fait pas toujours bon chez nous d'être innocent. Des fois, l'innocence entraîne des complications beaucoup plus graves que la culpabilité.

S'il est coupable, on ne pourra que féliciter vivement la police qui l'aura démasqué... On ne pourra que féliciter la police qui n'aura pas cru à son innocence, qui n'aura pas craint de le déshonorer, et qui se sera fait un jeu de lui apprendre, entre autres nouvelles, qu'il était un mari bafoyé et trahi.

Et voilà une grande misère qui est aussi une grande nécessité: il faut que la justice, pour arriver à accomplir sa rude tâche, qui est de protéger les braves gens contre les malfaiteurs, accepte le risque d'inquiéter parfois et parfois de torturer moralement des innocents.

A l'heure où j'écris ces lignes, le Bulgare continue à nier. Il se peut donc qu'il ne soit pour rien dans le meurtre de l'énigmatique Rigaudin. Et pourtant, il fallait, on le voit bien quand on lit les détails de l'affaire, il fallait le soupçonner, il fallait l'accuser.

Mais Almazoff, en tout cas, aura menti, et trop souvent menti... Ses mensonges, en tout cas, auront été de grosses fautes. Car si un innocent connaît un jour le malheur de se trouver sous le coup de soupçons terribles et tragiques, l'innocent doit, avant toute chose, pour se défendre, ne dire que des paroles vraies, ne citer que des faits exacts.

Même s'il a peur, il ne doit pas avoir peur de la vérité... Il ne doit avoir peur que du mensonge... Maurice PRAX

LA QUATRIEME PAGE
NOS MENSONGES
Conte, par Léon LAFARGE

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

Où est l'aviateur Diteman?

Perdu en mer, sans doute...

Londres, 23 octobre (dép. P. Paris.). Il y a plus de trente heures que l'aviateur Diteman a quitté Harbour Grace à destination de Londres et, jusqu'à présent, on est sans la moindre nouvelle de lui. On commence, de l'autre côté de l'Atlantique, à éprouver de vives inquiétudes à son sujet, d'autant qu'il est, en somme, pilote de très courte expérience, et que, d'autre part, son avion, qui emportait 750 litres d'essence, quantité suffisante pour vingt-cinq heures de vol, n'a été aperçu par aucun navire dans l'Océan.

Toutefois, on peut espérer encore, car, en admettant que Diteman ait été obligé d'amerrir sous l'effet de la forte bourrasque de nord-ouest qu'il dut essuyer peu après son départ de Terre-Neuve, il a pu être recueilli par quelque bateau de passage ou par un bâtiment de pêche non muni d'appareil de T. S. F.

Des instructions ont été envoyées aux navires suivant la route d'Europe à Terre-Neuve afin de surveiller attentivement les parages qu'il traversait.

Ses proches ont confiance

Les seules personnes qui paraissent avoir gardé toute confiance dans la réussite de l'entreprise sont précisément la femme et les vieux parents de Diteman. Mrs Diteman assure que son mari n'a jamais rien tenté de téméraire et d'inconsidéré. La mère du pilote est convaincue que son fils triomphera de toutes les difficultés. Quant aux deux enfants de Diteman, deux garçons de sept et quatre ans, ils ne savent rien, sinon que leur père est parti pour un vol à longue distance.

M. CLEMENCEAU CONTINUE A ALLER MIEUX

M. Georges Clemenceau a reçu hier, dans la matinée, puis en fin de soirée, la visite du professeur Laubry et du docteur de Gennes, qui ont pu constater que la santé du président continuait à s'améliorer. Celui-ci a manifesté le désir de se remettre au travail avec ses collaborateurs.

L'ETAT DE M. POINCARE EST TRES SATISFAISANT

Le président commence à s'alimenter

A l'issue de la consultation des docteurs Marion, Gossel, Boidin et Piérard, le bulletin suivant a été rédigé hier matin à 8 h. 30:

« La situation continue à être très satisfaisante. »

A 10 h. 30, un nouveau bulletin constatait que la « situation était toujours très bonne ».

Le président n'a aucun symptôme de fièvre. Reins et cœur fonctionnent à merveille. On va commencer à lui donner des aliments légers à partir d'aujourd'hui.

Pendant toute la journée, de nombreux parlementaires et personnalités ont demandé des nouvelles et déposé leur carte.

Alphonse XIII serait malade

Hendaye, 23 octobre (dép. Petit Paris.). Suivant des renseignements reçus de Séville, le roi Alphonse XIII souffrirait d'un fort rhume et serait alité.

Une pierre lithographique vieille de plus de deux mille ans va être vendue à Londres

Londres, 23 octobre (dép. Petit Paris.). Un marbre pesant plus de trois cents kilos et que l'on décrit comme l'une des premières pierres à imprimer de la Chine vient d'arriver à Londres pour y être vendu aux enchères à Mincing-Lane au commencement du mois prochain. La pierre remonte, assure-t-on, à la période Han, ce qui indique, si ce renseignement est exact, qu'elle est vieille de plus de deux mille ans. Sa surface est ornée de gravures représentant des prêtres et des dieux chinois et offre aux experts de Mincing-Lane un intérêt artistique considérable. On s'attend à ce que la vente fasse sensation et mette aux prises les antiquaires les plus notables d'Europe et d'Amérique.

DEUX CONDAMNATIONS

A MORT

CHARLES MASSELIS l'ogre d'Haubourdin

Douai, 23 octobre (dép. Petit Paris.). L'ouverture de l'audience d'aujourd'hui avait beau être prévue pour midi. Des 10 heures, la foule assiégeait le palais de justice. Elle voulait assister à l'arrivée de la voiture cellulaire et faire connaître à Masselis ses sentiments.

C'est donc sous les huées — premier verdict populaire — que le mécanicien de la Goutte a pénétré sous la voûte sombre du palais. Vers midi il avait réintégré le box des accusés. Il était plus pâle que la veille, l'œil encore plus creux, mais sa superbe n'avait pas diminué, et lorsque se lève M. Buttrulle, qui représente la famille Gillaut, partie civile au procès, Masselis se cale posément sur son banc, le menton dans sa large main osseuse et rouge.

Le mécanicien de la Goutte écoute attentivement. Il lève seulement les épaules légèrement au moment où l'avocat de la partie civile lui reproche de ne pas avoir l'ombre d'un remords.

La parole passe ensuite à M. Baquin, qui représente la seconde partie civile. Mme Notieau. La lèche du second avocat est bien difficile, car jamais Masselis n'a avoué avoir seulement rencontré Jacques Notieau. Au contraire, il a toujours prétendu être resté à travailler à bord de la Goutte le 26 mars 1929, jour de la disparition de l'enfant.

L'avocat général Firmin prononce ensuite un sobri, mais implacable réquisitoire.

— Masselis, dit-il en substance, père dénaturé, ne mérite aucune pitié. Vous ne le voyez même pas repentant. Il n'a qu'un regret, celui de s'être laissé aller à faire des aveux.

Et M. Firmin demande aux jurés du Nord la tête de l'ogre d'Haubourdin. Malgré une très habile plaidoirie de



Masselis

M. Phalempin, le jury du Nord, après trois quarts d'heure de délibération, répondant affirmativement aux quinze des questions qui lui ont été posées. La seizième, où il reproduit notamment, concernant l'attentat à la pudeur sur la personne de la petite Jacqueline Notieau.

Charles Masselis est condamné à la peine de mort.

La foule, une foule immense, hurle: « A mort! » sur le passage de la voiture qui emmène le condamné.

L.-G. ROYER.

CHARLES FAVREAU l'assassin de Saint-Baudel

Bourges, 23 octobre (dép. Petit Paris.). Le 10 mai dernier, on découvrit dans le fossé de la route, à quelques centaines de mètres de la ferme de Saint-Léger, à Saint-Baudel, le cadavre d'une jeune paysanne, Yvonne Landat, âgée d'une famille de six enfants, unique pougée de sa mère veuve. Elle avait été poignardée par un gars de ferme qui n'avait pu réussir à la séduire, Charles Favreau, ancien pupille de l'Assistance publique de la Seine.

L'odieux assassin a comparu aujourd'hui devant la cour d'assises du Cher. Favreau, qui la prison préventive a sensiblement engraisé, ne semble pas autrement impressionné. Il baisse son front obtus et regarde sans cesse par terre. C'est bien la tête sournoise que l'acte d'accusation a dépeint. Et le huis clos, dès le début, est ordonné.

Le public houleux évacue la salle. Il n'attendra point la confession de Charles Favreau qui, avec des larmes feintes, ne répond que par monosyllabes ou assure qu'il ne se souvient plus.

L'avocat général Achaine demande un verdict implacable. Et M. Piétrasson de Saint-Aubin et Pellerin plaident, le premier pour la partie civile, le second pour la défense.

Les jurés se retirent dans leur salle de délibérations et, une demi-heure plus tard, rapportent un verdict entièrement satisfaisant sans circonstances atténuantes. Charles Favreau est condamné à mort.

Le drame de la race juive

Des ghettos d'Europe à la Terre promise

par Albert LONDRES

En manière d'adieu, Ben raconte sa vie, qui peut passer pour typique: c'est celle d'un fils d'Israël qui, ayant rompu avec les traditions, cherche toujours sa voie



PODOSK (Croquis de Rouquayrol.)

On va se quitter, mon cher Ben. Evidemment nous ne pleurerons pas; cependant nous sommes devenus de grands amis depuis la soirée de Mukacevo où vous avez voulu me prouver que les perroquets nichaient dans les Carpates. Avons-nous eu assez froid ensemble! Notre juif errant des Marmaroches, où peut-il être à cette heure? Est-il arrivé? En quel pays? A-t-il vendu ses bougies? Et le débarquement à cinq heures du matin à Oradea-Mare, votre bosse au dos? Nous n'avons pas repêché la Mézusa, c'est une petite mauvaise action. Vos parents de la Galanterie frémissent-ils toujours au souvenir des pogromes? Peut-être reverrai-je le pionnier de Kichinev à Jérusalem? Savez-vous que, dans sa fureur antisémite, l'horloger de Cernauti a définitivement saboté ma montre? Le soleil me guidera-t-il à la bas, heureusement? Ces pauvres juifs de Lwow, tout de même! Et ceux de Cracovie? Quel dommage qu'ils refusent de se laisser photographier. J'ai raté les plus beaux. Et Nalewki? Si le rabbin miraculeux avait été moins infolent à votre égard, tout se serait bien passé, en somme. Et voilà que vous allez rejoindre votre Russie subcarpathique...

Nous marchions dans Varsovie, Ben et moi.

Quand vous serez en Palestine, me dit-il, vous regarderez de tous vos yeux et vous m'écrierez de la bas si la tentative vaut le dérangément.

Vous êtes un homme de peu de foi!

Je suis un juif qui cherche son chemin.

Vous l'avez trouvé en Tchecoslovaquie.

Quand un alpiniste de chez vous couche au refuge, dans la montagne, croit-il avoir atteint le sommet du mont Blanc? Pour nous, juifs de cette partie de l'Europe, le mont Blanc est encore dans les nuages. Moi je me suis réfugié dans les Marmaroches. D'autres sont restés en Russie, en Pologne, en Roumanie. Mais que notre état, momentanément sédentaire, ne vous abuse pas.

Aucun de nous ne se sent arrivé. Nous sommes encore tous en marche vers un pic inaccessible.

Vous, peut-être?

Tous! Le temps n'a apaisé l'âme d'aucun de nous.

Je me rappelle cependant qu'à Whitechapel j'ai entendu quelques familles regretter la Russie. « Ah! si nous avions pu rester en Russie! » me disaient-elles.

C'était un aveu et non un regret. Regret, d'ailleurs, ne veut pas dire attachement. On regrette souvent une situation qui était loin de vous satisfaire. Les juifs de Russie? Ils savent qu'ils profitent d'une trêve. Le bolchevisme leur apporte la paix. Tout régime qui succède au bolchevisme leur apportera la guerre. Ils feront les frais de la débacle. Les pogromes de Petlioura seront dépassés. Tous le savent, et ce sera épouvantable. En Pologne? Situation plus mauvaise qu'elle ne l'a jamais été. Hostilité ouverte en Roumanie. Neutralité, mais abandon en Tchecoslovaquie. Voilà le cadre! Qui n'en voudrait sortir?

Le peuple juif, mon cher Ben...

Le peuple juif est comme les autres peuples. Il a ses satisfactions et ses malheurs. Et les satisfactions ne s'occupent pas des malheurs. Ce qui le distingue, c'est d'avoir été écartelé. Toute nation a son image. Vous n'avez qu'à regarder les pièces de monnaie. Elles sont frappées tantôt d'un coq, d'une tête de femme, tantôt

d'un faisceau, d'un aigle, d'un roi. L'image du peuple juif devrait être cubiste s'il en avait une: les bras d'un côté, la tête de l'autre, les jambes dans un coin et le tronc absent! Les juifs d'Amérique et d'Europe occidentale représentent la tête. Les sept millions de Russie, de Pologne et de Roumanie sont le tronc. Ceux qui, comme moi, se sont mis en marche vers je ne sais quoi sont les jambes.

— Et les bras?

— Ce sont tous les misérables qui vous les ont tendus. La tête, elle, a changé de corps. C'est la plus magnifique réussite chirurgicale que je connaisse. La tête nous a quittés, un jour, emportée par deux ailes, et s'étant multipliée dans son voyage, s'est allée poser sur les épaules de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de l'Amérique. Depuis, nourrie de sang étranger, elle nous a complètement oubliés. Quand le tronc est agité par de cruelles convulsions, elle n'entend même pas ses immenses souples. Nous sommes bel et bien divisés en quatre:

1° Les juifs de chez vous: les assimilés;
2° Les juifs d'ici: les emprisonnés;
3° Les juifs de Palestine: les illuminés;
4° Les juifs comme moi. — Les alpinistes?

— Un alpiniste qui n'a encore pu gravir que les Carpates! Vous vous souvenez de la fameuse école de la rue Saint-Georges, de ces étudiants en papillotes et en chapeau rond? Je fus l'un de ces étudiants. Vous pouvez me regarder; mon front ne me démentira pas. J'ai menti dans Nalewki le pain de ma jeune science. J'ai gardé, les nuits, la boutique d'un marchand de nippes dans un cul-de-sac de la rue de l'Oie. Quarante heures par jour j'ai bu, le Talmud à plein goullet et, dix ans auparavant, vous m'auriez vu languir, ivre autant que les autres, sur un banc de la Mesyibba. J'étais parti pour être un juif emprisonné, emprisonné par sa religion et par la Pologne, mais on ne m'a pas trouvé de femme, et je me suis trouvé devant le rabbinat. Je n'oublie pas mon arrivée dans la communauté de Podosk: un village dans la boue, deux chiens affamés cherchaient en tremblant une nourriture urgente. Une paysanne polonaise essayait de l'intérieur, la vitre de sa fenêtre. Un juif poussait une voiture remplie de peaux de mouton. Et je vis des maisons de bois coiffées de chaume. Voilà où me conduisient six années de folles études. Mon corps en frissonnait dans son caftan. Rabbin? Guide d'Israël? Et où donc? Ici? Pour trente, quarante ans, jusqu'à la mort? Je me sentis si nébuch, si pauvre homme que, tout en marchant vers ma future bergerie, je disais: Non! Non! Non!

La première nuit, dans ma Hata (isba), décida de moi. En rêve, je vis le monde. Puisque je n'avais pas de patrie, ne pouvais-je en choisir une? Les grandes bornes de notre espérance dansèrent devant mes yeux: Londres, Paris, New-York, Berlin! Quitter le caftan, couper mes papillotes, m'assimiler, moi aussi! Ma mémoire avait été si bellement entraînée dans cette Mesyibba que j'apprendrais tout en une seule journée, et le français, et l'anglais, et l'espagnol, et les manières de chacun des peuples, et comment me tenir dans un veston. Je bouillais, et l'esprit religieux s'échappait de moi.

Je passai une semaine à Podosk. Et sans prévenir, attiré par l'in-



M. DALADIER (à gauche) et M. MALVY

posent: il le voudra-t-il? le pourra-t-il?

Dans l'hypothèse où il déclinerait la mission qui lui serait offerte, M. Doumergue saurait évidemment trouver les arguments pour le faire revenir sur sa détermination. Il convient de rappeler que, dans des circonstances analogues, le chef de l'Etat sut vaincre la résistance de M. Poincaré.

Mais il ne suffit pas de vouloir,



— Quoi... une crise ministérielle! — Oui, l'automne... la chute des portefeuilles.

— En quelle année croyez-vous être ?
— En 1929.
— Nous sommes en 3843.
Il me traduisit une phrase de ce journal : « En cette année 3843... »
— Parmi les lecteurs de ce journal, le monde commence à la vocation d'Abraham. Je vous signale cette chose qui peut être un éclair sur tant d'obscurité. Aux Marmaroches, en Bessarabie, en Bukovine, en Galicie, dans Nalewki, hier à Goura-Kalvary, nous étions en l'année 3843. Et dans quinze jours, quand vous débarquerez en Palestine, vous serez pas l'an X du sionisme. Ne perdez pas de vue ces deux points.
Un pied sur Abraham, un autre sur lord Balfour, quel écart ! Je sentis immédiatement le besoin de reprendre équilibre. Nous arrivions, fort bien à la porte du *Bacchus*. Les deux hommes qui avaient perdu leur millésime la poussèrent. Peut-être y retrouvèrent-ils l'année 1929 au fond d'une bouteille — ou, s'il le fallait, d'un soufre !
(A suivre.) Albert LONDRES.

L'auteur de l'accident d'auto de Saint-Cyr est sévèrement condamné

Une grave collision d'automobiles se produisit, le 9 septembre, sur la route de Saint-Cyr-l'Ecole, à hauteur du passage de Choisy. Après avoir, à la suite de cette collision, été conduit par le précédent, le chauffeur Emile Filleau, au service de M. Lefranc, ingénieur-chimiste à Paris, 15, rue Valentin-Haüy, vint se jeter contre une auto allant en sens inverse et dans laquelle se trouvaient le colonel Lefranc, son fils, et M. Mazet, époux Bouillon, propriétaires du château de Monthou, près de Gazeran. M. Bouillon expira en arrivant à l'hôpital ; le chauffeur Mazet mourut quelques jours plus tard, tout à Mme Bouillon, grièvement blessée sur divers points du corps, et eut, d'ailleurs, un traitement. Les voyageurs occupant la voiture qui provoqua l'accident, Mme Lefranc, sa fillelette Jacqueline et Mme Filleau, allèrent reçu aussi de graves blessures. Colleau a comparu hier devant le Tribunal correctionnel de Versailles, assisté de M. Fernand, l'un des frères de M. Bouillon et des héritiers Mazet, et était représenté par M^{re} Duval et Paul Well. Poursuivi comme civilement responsable, M. Lefranc avait confié ses intérêts à M^{re} Gaudin.

Après interrogatoire et plaidoiries, le Tribunal a condamné Filleau à trois mois de prison et 200 francs d'amende. Les enfants Bouillon recevront 150.000 francs de dommages et intérêts, Mme Bouillon 40.000 francs de provision, Mme veuve Mazet 9.000 francs de rente et sa fille, actuellement âgée de quatre ans, 6.000 francs de rente jusqu'à sa majorité.

Une famille et trois domestiques empoisonnés par du pâté

Un mort
Laval, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — Après avoir mangé du pâté acheté dans une vente d'été, la famille de M. Charles Madiot, cultivateur à la Madeline, commune de Daon, composée du père, de la mère, de leurs trois enfants et du grand-père, a été empoisonnée. Deux autres domestiques ont également mangé du pâté. Un des domestiques est mort. Toutes les autres personnes ont pu être sauvées.

L'enquête a établi que le pâté, fabriqué par un charcutier de Sablé, avait été fait avec de la viande saignée et qu'il avait été infecté par une mouche.

LÉGIION D'HONNEUR

INTERIEUR
Officiers : MM. Paul, adjoint au maire de Montpellier; Mignion, publiciste à Paris.
Chevaliers : MM. Bascou, maire de la Gironde; Bontoux, maître de Monique (Tarn);

(INSTRUCTION PUBLIQUE)
Chevaliers : MM. Pierre Lambert, auteur de travaux scientifiques à Paris; Laurent Rogues, directeur d'école publique à Chelouche.

DÉCLAREZ VOS PENSÉES

Les possesseurs de chiens sont informés que les déclarations qu'ils ont à faire, en exécution de la loi, seront reçues dans les mairies jusqu'au 31 janvier 1930.

Ces déclarations, dans lesquelles ils ont à déclarer, sous peine d'amende, si leur chien est tenu, ou non, par les lois de 1909, mais encore pour le ressort qui, bien que figurant dans ces lois, n'aurait été imposé à la commune ou le ressort de la perception où ils sont actuellement imposés.

Tout changement survenu, soit dans le nombre, soit dans la destination des chiens, doit être déclaré.

Il est rappelé que le 10 du 31 juillet 1929 (art. 14) a créé une catégorie spéciale pour les chiens servant à la chasse. Les possesseurs de chiens appartenant à cette catégorie, dans cette nouvelle catégorie sont tenus d'en faire la déclaration.

Le défaut de déclaration de la part des intéressés qui ne possèdent pas plus de chiens ou de la part de ceux qui ne seraient pas passibles de taxes intérieures à celles qu'ils supportent : en 1929, entraînerait les mêmes taxes aux rôles de 1930.

— L'Assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires de terres fragiles pour l'exercice 1928-1929, s'est réunie à midi, des conférences du Musée social, 5, rue Las-Casas à Paris.

durant trois jours, leur désir de torréfaction et de solitude : il plut à clouter jour et nuit. Et ils vécurent dans les pièces du second étage qui, du côté du jardin, ne comportaient pas de fenêtres. Les robes de chambre et le premier étage, ils laisseront les rideaux tirés et les persiennes closes, jaloux de cacher leur présence et leur bonheur aux yeux de tous.

— Le lendemain, la plus absolue leur était d'ailleurs commandée, car la présence de Sabine, seule dans cette demeure avec Philippe, eût pu prêter à jaser...

— Ils partirent le soir du troisième jour, vers quatre heures du soir, et il y eut battante et rentrèrent à leur place au premier onze heures...

Philippe quitta Sabine à sa porte.

— Chériel lui dit-il, je ne vous reverrai plus tant l'annonce que les deux Vergerie. Je dois partir demain de très bonne heure pour me rendre dans ma Touraine natale où j'ai des comptes à régler et certaines dispositions à prendre...

— Mais, mon Philippe ! dit Sabine avec son plus beau sourire.

Il la quitta sur un baiser...

Le lendemain, un peu avant midi, le hennement, la femme de chambre de Sabine sortit de la chambre où sa maîtresse dormait à l'ordinaire et la toucha légèrement à l'épaule.

Sabine s'éveilla aussitôt.

Madame m'excuse de la réveil.

— Hier, dit-elle, il y a eu un événement. Le Germain Champet qui vient d'arriver de Brévinne...

— Germain ? Mon Dieu ! Jean-Marc serait-il plus mal ? dit Sabine en se redressant dans son lit. Vous n'avez dit rien de plus...

La femme de chambre hésita.

M. Etienne Fougère, député de la Loire, président de la commission des douanes de la Chambre, adresse, sous le titre de la question controversée des dégrèvements, la lettre suivante au directeur du *Petit Parisien* :

Monsieur le directeur,

Le *Petit Parisien* a déjà analysé et commenté largement le budget de 1930, à l'occasion duquel a été nettement posée la question des dégrèvements fiscaux. C'est le sujet sur lequel il serait peut-être intéressant de revenir au moment de la discussion du budget, et j'aimerais donc que j'y voudrais ajouter quelques considérations nouvelles si vous voulez bien me le permettre.

L'économie française est en train de s'ajuster à la valeur nouvelle de la monnaie. Penons que cet ajustement s'opère, il est indispensable d'ajuster parallèlement la fiscalité à l'économie ainsi transformée.

Il est permis de dire que l'œuvre du redressement financier est aujourd'hui terminée. Pour que nous ne soyons pas être compromise que par un renversement des méthodes qui ont servi à l'édifier, ce à quoi s'opposerait résolument la majorité actuelle du Parlement.

Toutefois, des mesures fiscales extrêmement utiles à l'avenir de la France, pour lutter contre une dépréciation monétaire croissante, pour rétablir l'équilibre du budget et de la balance des comptes, pour ramener la confiance, elles ne l'avaient d'ailleurs été qu'avec la production et la consommation. Or, depuis que la situation financière s'est redevenue normale. Or, des signes suffisamment probants indiquent ce retour à la normale : stabilité de la devise nationale, situation favorable de notre balance des comptes, plus-values importantes dans la rentrée des impôts ; rétablissement de l'esprit d'épargne. Seule la balance commerciale est fléchissante.

N'y a-t-il pas là tous les indices de la nécessité d'un changement dans la politique fiscale ? Les plus-values constatées dans le domaine financier, indices d'inquiétude dans le domaine économique.

L'heure paraît donc venue de s'orienter délibérément dans la voie des dégrèvements. Si on la laisse passer, on risque de laisser croître en face d'une production trop amoindrie pour que la diminution de ces charges provoque une réaction salutaire. On risque également de s'engager dans la voie de nouvelles dépenses rendant impossible l'opération des dégrèvements.

A notre avis, le budget de 1930 doit être l'objet d'une double préoccupation : 1° diminution massive des charges fiscales qui pèsent trop lourdement sur la production et sur la consommation ; 2° réduction de toute dépense nouvelle qui serait de nature à empêcher cette diminution ou à compromettre l'équilibre du budget.

C'est dans cette intention que mon collègue et ami, M. Jean Taurines, et moi-même, avons eu l'honneur de déposer un projet qui répond au premier de ces deux objets et qui doit avoir pour corollaire le second.

A notre avis, la situation budgétaire offre la possibilité de réduire les dégrèvements. D'autre part, nous avons le sentiment que si ces dégrèvements ne sont pas opérés de façon massive, ils seront inutiles.

Avec sa grande autorité et le souci qu'il a de la responsabilité qu'il porte avec tant de bonne humeur et tant d'esprit, M. Chéron, notre distingué ministre des Finances, défend à la fois l'équilibre rigoureux du budget et le maintien d'une politique vigoureuse d'amortissement.

Quant au premier point, il a tout à fait raison, mais nous ne voyons nullement que le budget puisse être en péril si l'on réduit quelque peu les plus-values. L'année 1929 notamment.

Quant au second point, le souci de réduire la dette publique, pour si conforme qu'il soit aux principes d'une sage politique financière, ne doit pas nous empêcher de faire supporter à la génération actuelle le poids presque entier de la liquidation financière de la guerre. Or, en plus des 5 milliards de francs de pensions de guerre, dont les contribuables de demain ne connaîtront rien, nous avons prévu dans le projet de budget de 1930 un amortissement de 1.800 millions pendant que la Caisse autonome annonce son intention d'effectuer, au cours du prochain exercice, des rachats de rentes pour 4 milliards. Ce qui nous donne des prévisions forme un total de 11 milliards de francs qui nous paraît excessif dans l'état actuel de la fiscalité, de la production et de la concurrence internationale. Il nous a donc semblé à la fois réalisable et durable de réduire, au moins à concurrence du crédit de 1.800 millions qui figure au budget, laissant à la Caisse autonome le soin d'effectuer l'amortissement contractuel auquel ce crédit budgétaire devait faire face.

D'autre part, le projet de budget gouvernemental contient de véritables réserves occultes. L'administration des Finances a commencé à s'en rendre compte, rompant elle-même avec des habitudes traditionnelles, elle a voulu procéder à : 1° de l'impôt sur les valeurs mobilières ; 2° de la taxe sur le chiffre d'affaires, escomptant ainsi une somme de 800 millions de francs environ. Ce qu'elle a fait pour ces deux positions du budget, nous ne pouvons que louer, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de constater que les impôts indirects, lesquels, se greffant sur le prix des choses, continueront à donner, au cours de l'année 1930, des plus-values au moins égales à celles que l'année 1929 nous enregistre. Les dégrèvements ne sont donc pas des plus-values qui atteindront au moins 4 milliards de francs.

Même en tenant compte de la diminution des recettes qui pourra résulter de l'application du plan Young, ainsi que des dégrèvements prévus dans le projet de budget en faveur des contribuables chargés de famille et de la taxe de luxe, que nous approuvons pleinement, il reste encore une somme disponible de près de 2.500 millions de francs, du fait d'une plus juste évaluation des recettes. En résumé :

Sabine eut un grand cri douloureux et sincère.

— Il est mort ? Tout seul, là-bas... ?

Quand cela, mon Dieu ?

— Hier, à six heures, dans la nuit du 26 au 27 juin.

— Et vous ne m'avez pas prévenue tout de suite ?

— Je n'ai reçu qu'hier l'annonce de la faire par le procureur de la République. C'est à ce moment-là que nous nous tair pour ne pas entraver l'action de la justice, dit Germain avec un peu plus de calme.

— Le procureur de la République ?

— La justice... mais que s'est-il donc passé, dit Sabine ?

— Pardonnez-moi, madame, murmura le bon serviteur.

— Mais parlez, Germain... Il s'est suicidé ?

— Non, on l'a assassiné, tué d'un coup de poignard dans le dos ! répondit le policier à voix basse.

Sabine Walter de Serons avait l'âme haute et courageuse. Elle chancela sous le coup et dut s'asseoir, mais elle ne s'évanouit pas, se cria pas.

— Assassiné ! dit-elle seulement.

— Oui ! dit Germain dans un court coup d'œil, madame, comment est-ce que le procureur de la République a pu le savoir ?

— Quand on tiendra la guerre qui a fait le coup... J'espère bien le voir guillotiner à Orthez, celui-là. Quand je pense que je l'ai tué à ma discrétion, que j'ai causé avec lui et que je ne l'ai pas tué !

— Comment ? Que voulez-vous dire ?

— Je vais vous raconter tout, madame... dit Germain. La veille du jour où on a trouvé M. le comte assassiné, j'étais à la messe. C'est là que j'ai aperçu un homme assez grand, qui portait la barbe et la moustache, des lunettes

Retenu à Paris par la crise ministérielle, M. Gaston Doumergue n'avait pu prendre part au déjeuner offert au châtelet. C'est M. Aristide Briand qui le remplaça auprès des invités.

La revue internationale viennoise, *Das Neue Europa* (la Nouvelle Europe) vient de fêter le quinzième anniversaire de sa fondation, ce qui a valu à son directeur, M. A. G. de Hohenhausen, dont l'amitié pour la France est bien connue, de nombreuses félicitations. Nous sommes heureux de nous y associer.

NOS NOTES À MONTE-CARLO

Mardi 15 octobre est arrivée à Monte-Carlo S. A. le prince Frédéric-Léopold de Prusse, fils de S. A. R. le prince Léopold.

Le prince, qui venait de Lugano, est descendu à l'hôtel de Paris, où un appartement lui avait été rendu.

Il est accompagné du baron Cernini di Monte Verchi, son secrétaire particulier, et compte rester une quinzaine de jours dans la principauté de Monaco.

MARIAGE

Hier a eu lieu, en l'église Saint-Sulpice, le mariage de M. André Doucet, croix de guerre, fils de l'ancien directeur au Crédit Foncier, petit-neveu de l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française, et de M. Deschanel, ancien Président de la République, avec Mlle Simone Frédault, fille du secrétaire général de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, chevalier de la Légion d'honneur.

Les témoins du marié étaient M. Guillaume de Tarde, maître des requêtes honoraire au conseil d'Etat, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et M. de Berry-Bourdon, son beau-frère.

Les témoins de la mariée étaient M. Jean Benoist, maître des requêtes honoraire au conseil d'Etat, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et M. André Defert, avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation.

Le service d'honneur était fait par Mmes Peltier, de Berry, Audy, Marion, Guénaut, Doucet, Vaccaro, Bussereau et Renaut.

Une très brillante réception a été donnée par Mme Félix Frédault à l'issue de la cérémonie religieuse.

Le mariage de Mlle Lucie-Marie Decau avec M. Scapini, député de Paris, sera célébré le 29 octobre, à midi, en l'église Saint-François-de-Sales (rue Ampère).

Le livre qu'il faut lire :

LE CŒUR SE PREND

par Norbert SEVESTRE

(Préface de Georges Lecomte)

EDITIONS J. TAILLANDIER

Le volume : 9 francs

UN MÉNAGE de

 Alfred M. e

 Raymonde M

connaissent

av

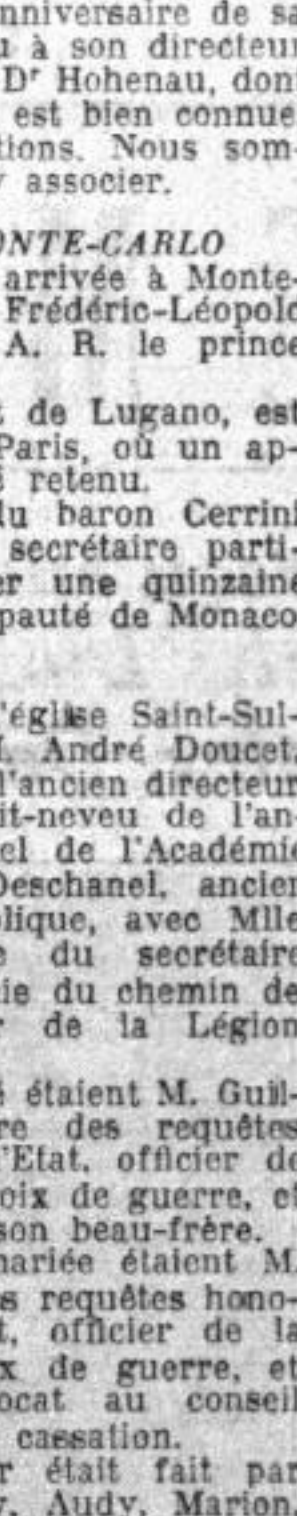
LA FEMME

(à peine paru) 90.0

— LA POSS

(encore récent) 240.0

FLAMMARION



le me

expression d'épouvante dans les yeux...

— C'est du moins ça qu'il y avait sur sa carte, une vieille carte sale, nettoyée à la mie de pain.

François Lafaugère dit enfin à Sabine, d'une voix méconnaissable, ce n'est pas possible ? Je l'ai connu... Je... Je... Non ! Non ! Je vous dis que ce n'est pas possible ! Lui, un assassin ! Mon Dieu ! Mais vous êtes fou !

Je vous demande bien pardon de vous contredire, madame, dit Germain. Mais il y a une preuve formelle contre lui, une preuve que je ne peux pas vous fournir, parce que j'ai donné ma parole d'honneur à M. le juge d'instruction et à M. le procureur de la République. Mais cette preuve-là est de celles qu'il ne pourra pas nier, la cannelle. Et si ça ne le mène pas tout droit à l'échafaud, c'est qu'il n'y a plus de justice !

Mais je vous dis que cela n'est pas ! Que cela ne peut pas être ! cria Sabine tout à coup redressée. Je le connais, et mieux que vous, et je... je sais qu'il n'est pas à Brévigacq le jour où l'on a tué Jean-Marie, puisque, ce jour-là, je l'ai rencontré à Paris !

— Le 26 juin ?

— Oui, le 26 ou le 27... Mais je suis sûr de ce que je dis !

— Moi aussi, madame, dit Germain. Et je ne suis pas le seul. Ma femme Perrine l'a vu, cet homme. La petite Lortie, la gardiennne d'ici, l'a vu aussi, et la preuve que j'ai fournie contre lui est de celles qui ne se réfutent pas !

Sabine répliqua avec une après violence :

— Mais puisque je vous dis, moi, Sabine Walter de Serona, que ce n'est pas possible ! François Lafaugère est un ami très ancien de feu mon mari ! Je le connais depuis plus de vingt-cinq

ANNUÉ MAUROIS
CHEZ
CANDIDE

La saison littéraire est à peine commencée que déjà paraît une œuvre qui s'annonce comme devant constituer l'événement le plus marquant de son ours, l'ouvrage le plus lu de cet hiver: le «**LORD BYRON**» de **L'ANCIEN MAUROIS**.

L'accueil que le public a fait à cette vie romanesque, écrite d'une manière extrêmement vivante par le psychologue le plus fin de notre époque est, en effet, enthousiaste.

C'est naturellement «**CANDIDE**», le grand hebdomadaire parisien et littéraire » qui offre à ses lecteurs cette première publication sensationnelle. C'est là, certainement, une aubaine pour eux. Cependant «**CANDIDE**» les a déjà habitués à des régal de ce genre. Les plus grands écrivains de notre époque ont publié dans ses colonnes de grandes œuvres inédites.

Ils continueront de le faire. Après Maurois, on verra défiler, cette saison, Paul Bourget, Claude Anet, Léon Daudet, Henri Duvernois, d'autres encore.

Toutefois, «**CANDIDE**» reste lui-même. Il amplifie son programme, mais n'en modifie pas le sens. A côté des œuvres d'importance comme le «**LORD BYRON**» de Maurois, il continue à donner son habituelle et étonnante matière de contes, de nouvelles, de pièces de théâtre, de choses vues, d'échos. Aucun domaine de l'actualité ne lui reste étranger: après la page de l'**HUMOUR**, vinrent celle du **PALAIS**, celle de la **MEDECINE**, celle des **SCIENCES**. Aujourd'hui, la page de la **MUSIQUE**.

«**CANDIDE**» est partout, connaît tout et le conte par les meilleures plumes. Ne cessant d'imaginer de nouvelles satisfactions pour ses lecteurs, il voit leur nombre, dépassant le **MILLION**, s'accroître prodigieusement. Comment s'en étonnerait-on ?

Le Petit Parisien
DIRECTION ET ADMINISTRATION
16-18-20-22, rue d'Enghien, Paris-10^e
Métro: (PROVENCE 15-21, 15-22, 15-23, 15-24, 15-25)
(MONTMARTRE) INTER-PROVENCE 46, 47, 48.

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Paris, Seine et Seine-et-Oise 21 » 42 » 84 »
France et colonies 22 » 43 » 82 »
Etranger (tarif Air) 70 » 140 »
Etranger (tarif B) 59 » 108 » 208 »
Chèque postal 332.98

Le tarif B est actuellement applicable aux pays suivants: Australie, Bulgarie, Chine, Danemark, Danzig, Espagne, Grande-Bretagne, Guyane Néerlandaise, Honduras, Indes Britanniques, Indes Néerlandaises, Irlande, Islande, Italie, Japon, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, les Philippines, République Dominicaine, Roumanie, Singapour, Suède, Suisse.

ROMANCIERS

ACHARD
et
ACHARD
le triomphe
ec
D'UNE NUIT
00 exemplaires
SESSION —
00 exemplaires
N, 12 francs

est
leur

ans. Ma fille le connaît elle aussi. Nous le recevons chez nous. Et Jean-Marc qui a eu affaire avec lui, souvent, avait pour lui la plus réelle estime. Il le connaissait très bien.

Germinal Champex dit avec entêtement:

— Ca oui ! Pour le connaître, il le connaissait. Mais pour l'estimer, non ! On ne traite pas de canaille après trois minutes de conversation un monsieur qui on estime. Pour moi, quel que vous disiez, Madame, ce gars-là est le coupable et quand on l'aura arrêté...

— Arrêé, lui ! allons, vous ne savez pas ce que vous diriez ! dit Sabine en haussant les épaules.

— Je vous en demande bien pardon, Madame, mais je sais ce que je dis ! Je n'ai pas eu affaire avec lui, mais j'ai vu son tableau à la veille du crime, personne au monde ne m'empêchera de répéter que c'est lui qui a fait le coup !

Et devant le visage bouleversé de Sabine, il ajouta, plus doucement :

— Je vous demande bien pardon de vous contredire là-dessus, mais je dois aider la justice à venger mon maître assassiné, et tout semble bien prouver que c'est cet homme-là qui est le coupable. Si je me suis trompé, je le dirai sans hésiter, mais si je ne me trompe pas, je le dirai aussi...

— Oui ! Oui ! dit Sabine, l'air égaré. Ah ! c'est horrible ! horrible ! Mon Dieu ! Une telle épreuve encore !

Cette fois, les nerfs à bout, elle se précipita en sanglots.

(A suivre.)

NOS MENSONGES

par Léon LAFAGE

Un frisson crispait le soir d'été. Simone toussa. Ce fut un bruit menu, fêlé que le vent emporta comme une feuille sèche. Personne n'eut l'air d'y prendre garde. Les propos, un instant suspendus par ce hasard qui fait des trous dans toutes les conversations, reprirent leurs courbes de rires, tandis que la malade, au creux de son fauteuil, se sentait l'âme en grand chagrin à ramages, se replaçait dans son silence résigné. On vit Pierre Pluvien se pencher vers Mme de Bussan — Suzanne — la belle-sœur de Simone, brune de vingt-huit ans aux yeux ardents, aux chairs ambrées.

— Ne trouvez-vous pas que l'air frais ? Si on allait prendre un air de feu et de musique avant le dîner ?

Il regarda Simone.

— N'est-ce pas ?

— Pourquoi ? protesta la jeune fille : il fait si bon ! Les arbres, le jour, les cris, la saison tout s'éveille à cette heure. C'est si doux de sentir qu'on s'en va soi-même avec les choses.

— Quel romantisme, Simone ! s'écria Mme de Bussan.

Une dame aux tempes grises, au visage amaigri, s'était levée, tout émue, Suzanne l'arrêta d'un geste affectueux.

— Voyez-vous, maman, notre Simone doit écrire des poèmes. Il y a sûrement dans chaque tiroir secret...

Chaque soir au badinage, Pierre Pluvien se rapprochait négligemment de Simone. On entendait un enseigne de vaisselle déclarer que les petits commerçants chinois lui gâtaient le charme de Papette.

— Oui, répliquait une visiteuse bien tassée, le cheveu acajou et le visage en fard, mais on s'y couronne de fleurs et l'on y aime toujours comme dans la romance.

— Ah ! baronne, impénitente baronne ! Je suis comme ça, moi !

On entra. Les candélabres à bougies se fleurissaient d'abat-jour jaunâtre, couleur de la saison et des tentures. Un feu de hêtre animait la cheminée Louis XVI et tout une ronde de portraits au cadre d'or — Jeanne — ici, un cordon bleu, là, une jeune en pêche — s'élevait autour de la compagnie. On n'était pas assis qu'éclata dans la cour, là-bas, une fanfare de trompes et de klaxons.

— Ce sont les Montells !

— Allons les joindre ! dit l'impétueuse baronne.

Le salon se vida. Simone resta dans sa bergère. Pierre, qui avait fait mine de suivre le groupe, revint auprès de la malade. Elle regardait le feu briser ses reflets sur les chenets de cuivre. La rose fidèle que dispensaient les flammes redonnait, à son fin visage de pâleur et de charme, un semblant de fraîcheur et comme un sourire de vie. Hélas ! Pierre, à la pose lasse, au regard perdu, reconnaissait ce long affaissement, cette languueur rebelle dont les soins du docteur n'avaient plus raison. Ce docteur jurait encore, la semaine passée, que les ponctions restaient intactes. Pour combien de temps ?

Une grippe tenace, voilà près d'un an, avait laissé la jeune fille en cet état à la veille de ses fiançailles avec Pierre Pluvien. Le mal l'avait surprise au seuil du bonheur. Depuis, on avait tenté vainement de lui rendre cette jeunesse légère et grise qui était naguère la lumière de la maison.

Ce qu'il me faut pour la guérir, avait déclaré le médecin à bout de cures et de remèdes, ce n'est pas le sanatorium alpestre ou marin, mais le grand, le souverain tonique moral : la confiance en la vie, l'espoir, la gaieté. Il faut lui créer une atmosphère sensible et ensoleillée.

Elle chancela, comme éblouie.

— C'est trop de bonheur, Pierre, murmura-t-elle. Oui, pourquoi nous sommes-ils si longtemps ? Je me suffoquais d'être plaintive, lugubre, pour être heureuse. Pierre, je me réveille. Je suis guérie. Tenez ! Ecoutez-les... écoutez ! Ils arrivent, les de Bussan, avec leur joie de consigne. Viens ! On va leur montrer du vrai bonheur.

Et elle s'élança, radieuse, à la rencontre des invités.

LEON LAFAGE.

Une bande de voleurs sous les verrous

A la suite d'une enquête faite par l'inspecteur Paganelli, de la police judiciaire, M. Delmas, commissaire du Mail, a envoyé au dépôt, sous l'inculpation de vol, Gaston Boissy, vingt-quatre ans, originaire de Constantine; Sylvain Pazzini, trente ans, domicilié passage Mouffette; Ernest Lebrault, trente-neuf ans, 21, rue Paradis; et Abel Hadouche, quarante-quatre ans, marchand de vins, 5, cité Popincourt.

Boissy et Pazzini sont des spécialistes du vol de bicyclettes et du vol d'électro-

lages. Pour s'assurer que le propriétaire d'un vélo, abandonné dans la rue, n'était pas dans les environs, Boissy le déplaçait et le déposait à une vingtaine de mètres. Puis il s'en allait paisiblement. Pazzini intervenait alors, sautait en selle et s'éloignait à toutes pédales. De leur propre aveu, ils ont ainsi subtilisé une cinquantaine de bicyclettes, ainsi que des malles et objets de bazar, soustrais aux étalages, ils ont, au surplus, volé dans les caisses de nombreux paradesurs.

Lebrault et Hadouche étaient chargés d'écouler le produit de ces vols.

M. Delmas a également inculpé une demi-douzaine de commerçants peu scrupuleux qui achetaient le butin de la bande à des prix dérisoires.

5. — Feuilleton du Petit Parisien, 24-10-29

Soleil d'or

PAR FRÉDÉRIC VALADE

PREMIÈRE PARTIE

DANS LE MYSTÈRE ET LA NUIT

IV (suite)

Tres loin ou très près

Au cours du dîner, très fin, servi par un domestique silencieux, au visage bronzé, aux formes herculéennes, dans lequel Gérard crut reconnaître l'un de ses agresseurs, aucune parole ne fut prononcée, ayant trait à l'erreur qui allait donner une nouvelle orientation à son existence.

La jeune femme inconnue le surprit par la multiplicité de ses connaissances. Gérard, qui s'était tenu en retrait, l'ignorait de ses vues. Il lui parut qu'elle avait accompli de nombreux voyages, mais il remarqua qu'elle semblait prendre un plaisir particulier à l'entretenir.

Copyright by Frédéric Valade 1929. Traduction et reproduction interdites en tous pays.

Un scénario qui s'écroule

Une jeune fille de vingt-quatre ans avait simulé une agression et un vol pour s'emparer de bijoux de sa mère et les faire vendre par son ami, un artiste de cinéma.

M. Dubois avait quitté son domicile, 4, rue Gustave-Maître, vers 11 h. 30 pour aller au théâtre avec sa femme, Mlle Simone Dubois, jeune fille de vingt-quatre ans, était également sortie une demi-heure plus tard, allant passer la soirée chez des amis. Revenant chez eux vers 11 h. 30, M. et Mme Dubois constatèrent, non sans surprise, que la porte de leur appartement était ouverte. Pénétrant plus avant, ils découvrirent leur fille, sommairement vêtue, étendue sans connaissance sur le tapis du salon, baignée et ligotée.

A cette vue, Mme Dubois poussa un cri et s'évanouit. Surmontant son angoisse, le père appela à l'aide et bientôt survinrent voisins, concierges et agents. Les soins furent prodigués, mais les femmes qui purent être raménées rapidement.

Un médecin constata que Mlle Dubois portait à la base du crâne la trace d'un coup de poing. Elle fut transportée à l'hôpital, mais elle ne revint pas à elle-même. Les recherches immédiates permirent de constater que divers meubles avaient été fouillés. Des bijoux, placés dans une armoire et valant une vingtaine de mille francs, avaient disparu. On en conclut alors que, dérangés par le retour de la jeune fille, les malfaiteurs avaient fouillé l'appartement. Mlle Dubois, elle-même, avait été ligotée. M. Dubois, lui-même, avait été ligoté. M. Dubois, lui-même, avait été ligoté.

Celle-ci, entendue ensuite par M. Permillieux, déclara n'avoir ouvert qu'à des personnes de la maison. Elle ajouta, sans toutefois pouvoir être affirmatif, qu'un moment où Mlle Dubois venait de sonner, vers minuit 30, elle avait cru entendre la jeune fille parler à quelqu'un dans le couloir. Puis la porte d'entrée avait été refermée et tout était retombé dans le silence jusqu'à l'arrivée de M. et Mme Dubois et la découverte de l'agression.

Cette déclaration lui étant rapportée, la jeune fille affirma que la concierge faisait erreur et qu'elle n'avait rencontré personne. Elle déclara avoir entendu divers autres témoins. M. Permillieux se montra sceptique au sujet de la véracité du récit de Mlle Dubois. Il convoqua la jeune fille à son cabinet en fin de l'après-midi. Elle lui déclara qu'elle n'avait rien vu. Elle déclara qu'elle n'avait rien vu.

— Il y a à un certain temps déjà, j'avais fait la connaissance, dans un établissement de la rue Fénélon, d'un artiste de cinéma bien connu, F. V., avec lequel je ne tardais pas à me lier d'une très vive amitié. Alors, je me suis mise à l'œuvre. J'ai pu parvenir avec les modestes sommes que me donnaient mes parents à me faire acheter des bijoux et à me faire acheter des bijoux.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

M. Permillieux, ayant immédiatement convoqué à son cabinet M. F., l'artiste de cinéma, lui fit constater que les bijoux étaient bien les siens. Il déclara qu'il n'avait rien vu.

Après son départ, l'idée germa dans mon esprit de simuler une agression et un vol. Je répandis le contenu des tiroirs sur le parquet, puis, après m'être frappée moi-même, je me baignai et me couchai. Je me baignai et me couchai.

LE PETIT PARISIEN

CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Une réunion de la région parisienne organisée par la fédération nationale

Les syndicats corporatifs spécialisés de voyageurs, représentants et placiers de la région parisienne, affiliés à la fédération nationale des syndicats de voyageurs, représentants et placiers, ont organisé, sous le patronage de la fédération nationale, une importante réunion de propagande. Au cours de cette réunion, M. Dehambure et Colonna-Battaglini, conseillers juridiques de la fédération, et MM. Villatte et Vincent, président et secrétaire général de la fédération, ont exposé la situation juridique des représentants et voyageurs et du projet de loi sur l'indemnité d'attente.

D'autre part, la fédération nationale tiendra, dimanche 27 octobre, à la salle des Sociétés savantes, un conseil fédéral auquel assisteront les délégués des soixante-quatre syndicats fédérés.

Une autre à l'U. S. N.

Le conseil d'administration de l'Union syndicale nationale a décidé la création d'un groupe de la région parisienne. Les adhérents sont conviés à assister à la réunion constitutive de ce groupe, qui se tiendra le samedi 9 novembre 1929, à la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris, à 14 h. 30.

Le feu détruit, à Montrouge, un entrepôt de papiers

Un incendie, dont on put craindre un moment qu'il dégénérât en un véritable désastre, a détruit l'autre nuit un entrepôt de vieux papiers, 19, Grande-Rue, à Montrouge.

Un chauffeur attardé, qui passait par la vers 1 h. 30, aperçut une épaisse fumée s'échappant d'une des fenêtres de l'entrepôt. Il avertit aussitôt le propriétaire, M. Mus, qui habite un pavillon particulier contigu à son exploitation. Peu après, les pompiers étaient à pied d'œuvre. Mais déjà les flammes crépitaient de toutes parts. Il apparut bientôt qu'il s'agissait des plus malaisés de sauvetage, car les flammes s'élevaient entraînant un aliment de choix. Et l'on dut faire appel aux pompiers de Paris qui mirent deux grosses lances en batterie.

Cependant, la situation devenait grave, les immeubles voisins étant déjà léchés par les flammes. M. Farinet, commissaire de la circonscription, dut prescrire l'évacuation d'une dizaine de maisons.

Toutefois, après cinq heures d'efforts, tout danger parut écarté, mais l'entrepôt de papiers avait été entièrement détruit. Il n'en restait que quelques tours de papier. Les flammes s'élevaient à une hauteur de 10 mètres. Les locaux évacués ont pu regagner leurs habitations.

Les dégâts s'élevaient à 500.000 francs. L'enquête de M. Farinet, pour préciser les causes du sinistre, n'a pas encore donné de résultats.

BULLETIN FINANCIER : Cours de la Bourse du Mercredi 23 Octobre

Le premier réflexe des professionnels de la Bourse en présence de la chute du ministère a été de procéder à des ventes à découvert. Aussi, les cours d'ouverture ont-ils été en général, marqués d'une certaine baisse. Les cours de clôture ont été, par la suite, le calme est revenu et, avec le sang-froid, une appréciation moins pessimiste des événements. Aussi, des rachats se sont manifestés, surtout à la dernière partie de la séance et un redressement partiel sensible a-t-il traduit ce nouvel état d'esprit.

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET			Société Marseillaise		
A terme et au comptant			Créd. Fonc. d'Alger		
Banque de France, 25200	1180	1220	Union d'Imm.	1000	1000
Banque d'Algérie, 16500	1180	1180	Union d'Indust.	1000	1000
Banque de l'Est, 1000	1180	1180	Omnibus	1000	1000
Banque de Paris, 3000	1180	1180	Nord-Sud	1000	1000
Banque Transatl., 1000	1180	1085	Orléans	1000	1000
Banque de l'Inde, 1000	1180	1180	Sud-Ouest	1000	1000
Compagnie Algér.	2410	2370	Soussoune	1000	1000
Compagnie Algér.	2410	2370	Sud-Ouest	1000	1000
Crédit Foncier	1000	1000	Crédit Foncier	1000	1000
Crédit Lyonnais	1000	1000	Longwy	1000	1000
Crédit de l'Est	1000	1000	Crédit de l'Est	1000	1000
Société Générale	1000	1000	Alais, constr. mat.	1000	1000
Société Générale	1000	1000	Alais, constr. mat.	1000	1000
5 % perpétuel	50 20	50 10	5 % perpétuel	50 20	50 10
5 % 1913-16	104 80	103 50	5 % 1913-16	104 80	103 50
5 % 1920 amort.	124 90	123 40	5 % 1920 amort.	124 90	123 40
5 % 1920 amort.	124 90	123 40	5 % 1920 amort.	124 90	123 40
Suez Canal Marit.	30000	30000	Suez Canal Marit.	30000	30000
Paris-Fondat.	10000	10000	Paris-Fondat.	10000	10000
Est	1000	1000	Est	1000	1000
Est	1000	1000	Est	1000	1000
Midi	1180	1175	Midi	1180	1175
Nord	2435	2425	Nord	2435	2425
Nord	2435	2425	Nord	2435	2425
Metrop. Colon.	1180	1170	Metrop. Colon.	1180	1170
Metrop. Colon.	1180	1170	Metrop. Colon.	1180	1170
Chem. Gr. Eisc.	1000	1000	Chem. Gr. Eisc.	1000	1000
Chem. de l'Ouest	1125	1120	Chem. de l'Ouest	1125	1120
Elect. Gas du Nord	1125	1120	Elect. Gas du Nord	1125	1120
Elect. Gas du Nord	1125	1120	Elect. Gas du Nord	1125	1120
Bois	457	457	Bois	457	457
Bois	457	457	Bois	457	457
Phosph.	1730	1740	Phosph.	1730	1740
Phosph.	1730	1740	Phosph.	1730	1740
Platine	1000	1000	Platine	1000	1000
Platine	1000	1000	Platine	1000	1000
Chim. d'Alais	1000	1000	Chim. d'Alais	1000	1000
Chim. d'Alais	1000	1000	Chim. d'Alais	1000	1000
Transatlant. Océan.	1000	1000	Transatlant. Océan.	1000	1000
Transatlant. Océan.	1000	1000	Transatlant. Océan.	1000	1000

LES COURSES

Hier au Tremblay. — Les résultats

PRIX SPEC

1. Vendre aux enchères, 7.000 fr., 1.400 m.

1. Snowbird (Semblat), 6.330.
2. M. Georges Richard, 6.320.
3. Petit Loup (Bartholomew), 6.300.
4. Soance (Vatard), 6.280.
5. Zipsa (Sé), 6.260. — Non placés : Capitoline (R. Frenay), Atlantide (R. Brette), Golden Reef (F. Hervé), Old Madrid (D. Guinot), Fertilla (R. Tondou), Salses Chantre (A. Antani), Flit (A. Rabbe), Caustette (M. Denon), Panchello (R. Vincent), Sullia (J. Frigou), Cora Pearl (T. Turner), Grifone (W. Sibbritt), Morfontaine (F. Frenay), Triomphale (Rochetti), La Piboulette (A. Palmer), Petit Mielot (M. Seguristain), Vivandière (J. Phillips), 1 long., 1 long., 2 long.

PRIX WISKY

Apprentis, 10.000 francs, 2.150 mètres

1. Controverse (Germond), 6.350.
2. M. Simon Gauthmann, 6.340.
3. Ambrosio (Chérel), 6.330.
4. Crown Jewel (Phillips), 6.320.
5. C. Carrière (R. Eymard), 6.310. — Non placés : Javelot II (A. Pichon), Boniface (G. Tillet), Mascaret (J.-B. Vaulou), Phénomène (R. Lamareille), Bastion (T. Turner), La Corniche (J. Farmer), Tire Lire (D. Bourmann), 1 long., 1 long., 2 long.

PRIX PROTECTOR

10.000 francs, 1.400 mètres

1. Monsieur Bergeret (Duforez), 6.340.
2. M. Jean Stern, 6.330.
3. British Guard (Vatard), 6.320.
4. Schrovina (Phillips), 6.310.
5. Glass Princess (W. Sibbritt), 6.300. — Non placés : Javelot II (A. Pichon), Boniface (G. Tillet), Mascaret (J.-B. Vaulou), Phénomène (R. Lamareille), Bastion (T. Turner), La Corniche (J. Farmer), Tire Lire (D. Bourmann), 1 long., 1 long., 2 long.

PRIX EDGAR-GILLOIS

Biennal 1929-30, 35.000 francs, 2.000 mètres

1. Monsieur le Maréchal (Herbert), 6.350.
2. M. de Moia, 6.340.
3. Besant (M. Alenand), 6.330.
4. Goupin (A. Esling), 6.320.
5. Areska (A. Rabbe), 6.310. — Non placés : Marakech (P. Koech), White Clotier (E. Chancelier), Fonsperilla (G. Garner), Sans Boute (F. Hervé), Epi de France (C. Semblat), Double Dutch (C. Bouillon), Typhon (E. Rochetti), Britannicus (G. Vatard), 1 long., 1 long., 2 long.

PRIX TRESPAS

10.000 francs, 1.800 mètres

1. Merveille (Semblat), 6.370.
2. M. E. Martinez de Hoz, 6.360.
3. Bouillon (Bouillon), 6.350.
4. Santa Monica (A. Rabbe), 6.340.
5. Les Bonsans (M. Bonaventura), 6.330. — Non placés : Blue Bell (A. Palmer), Main (T. Turner), Molson (J. Frigou), Irlandais (G. Garner), Sunny III (J. Kennedy), Bellardin (P. Williams), Just Clean (G. Pantali), L'Espérance (G. Garner), C. Herbert, Ursurion (W. Sibbritt), Moucheron (G. Duforez), 1 long., 1 long., 1 long.

PRIX BARON

Handicap, 10.000 francs, 2.000 mètres

1. Red Gauntlet (A. Chérel), 6.340.
2. M. Léon Renier, 6.330.
3. Eucureuil II (J. Rosso), 6.320.
4. Steure (Turner), 6.310.
5. Sommière (G. Vatard), 6.300. — Non placés : Agami (G. Garner), Nil (G. Duforez), Astré (F. Hervé), Bonstary (C. Bouillon), Brant (F. Rochetti), Vasoude (A. Palmer), Fliche d'Or (T. Phillips), Paix (A. Wildman), Nectar (W. Sibbritt), Rhum (A. Chérel), Pomme (G. Garner), Afghani (M. Seguristain), Dollar King (R. Beche), 1 long., 2 long., 3 long.

Aujourd'hui à Longchamp, à 13 h. 30

MONTES ET PARTANTS PROBABLES

Prix de Lormoy, 15.000 fr., 1.400 m. — Sunny Boy 56 (E. Leroux), Dunkeld 56 (G. Duforez), C. de Violette 56 (A. Esling), Ramon III 56 (E. Leroux), Guernanville 56 (M. Alenand), Yatsan III 56 (M. Alenand), Merle Blanc 56 (R. Eymard), Tondou 56 (A. Rabbe), Parosol 56 (G. Vatard), Good Boy 56 (F. Hervé), Saint Amour 56 (D. Torerito), Nougat 56 (G. Duforez), M. de L'Espérance 56 (W. Sibbritt), Azaya 56 (A. Sharpe), County Girl 56 (E. Chancelier), Nizza Bella 56 (C. Semblat), Manicure 56 (F. Hervé), Harcourt 56 (W. Sibbritt), Météore 56 (F. Hervé), Floreille 56 (C. Bouillon).

Prix de Saint-Cyr, 30.000 fr., 2.300 m. — Cyprien 56 (E. Chancelier), Manteau Bleu 56 (G. Vatard), Fête Royale 56 (G. Semblat), Valencia 56 (R. Ferre), Rabette 56 (T. Turner), Clonville 56 (M. Alenand), Royale Assemblée 56 (W. Sibbritt), Météore 56 (F. Hervé), Floreille 56 (C. Bouillon).

Prix du Petit Courant, 25.000 fr., 1.400 m. — Olier 56 (G. Garner), Clarin 56 (F. Koech), Probité 56 (C. H. Semblat), Pistache III 56 (F. Hervé), Fabiola 56 (F. Hervé), Echappée 56 (G. Duforez), Lady Godiva 56 (A. Esling), Poésie 56 (D. Torerito), Golden Nana 56 (G. Garner), Raoul 56 (G. Vatard), Sans Réve 56 (W. Sibbritt), Pacha 56 (A. Rabbe).

Prix de Condé, 30.000 fr., 2.000 m. — Djalot 56 (C. Semblat), Manteau Bleu 56 (G. Vatard), Taloum 56 (G. Garner), Prestige 56 (G. H. Semblat), Le Flambeau 56 (F. Chancelier), Non dy ca 56 (A. Rabbe), Esterlin 56 (C. Bouillon), Gallus 56 (F. Rochetti), La Kallier 56 (F. Hervé), Belurhissa 56 (G. Duforez).

Prix du Pin, 30.000 fr., 3.000 m. — Suzerain 60 (M. Alenand), Pommier 60 (R. Eymard), Mondovi 60 (G. Garner), Sumar 60 (F. Koech), Ivain 60 (C. H. Semblat), Le Beau 60 (F. Hervé), Tenebrion 56 (F. Harris), Pruth 60 (G. Garner), Paritall 60 (G. Garner), P. de l'Espérance 56 (S. Rochet), Mirella 56 (M. Daire).

Prix de la Vierge, handicap, 30.000 fr., 1.700 m. — Le Pailion 56 (M. Mac Goe), Le Si-moun II 56 (A. Esling), Königsmark II 56 (F. Hervé), Gédéon 56 (F. Rochetti), Boyton Chief 56 (G. Duforez), Etréguet 56 (R. Kaler), Peribole 56 (L. Lesam), Open Ditch 56 (R. Vincent), Talvent 46 (T. Turner), Spot 46 (M. Seguristain), Toilla 46 (M. Seguristain), Grand Soleil 46 (A. Bellette), Magnum III 46 (V. Flora), Never Late 46 (A. Palmer), Valseur 46 (A. Chérel), Trivoline 46 (J. Rosso), Coco Chéri 46 (J. Signoret), Isturits 46 (A. P. Robin).

NOS PHONOS

Prix de Lormoy, Merle Blanc, Saint Amour.

Prix de Saint-Cyr, Amorina, Petit Courant.

Prix du Petit Courant, Olier, V. Probité.

Prix de Condé, Gallus, Belurhissa.

Prix du Pin, Suzerain, Mondovi.

Prix d'Enghien, Gédéon, Talvent.

AUX HALLES HIER

Baisse de 0 50 au kilo sur le veau, 7 à 14 30.

Baisse de 0 50 au kilo sur le poulet ordinaire, 14 à 17 50; de Bresse, 18 à 21; la poule, 12 à 14.

Baisse sur la barbe, 4 à 17 le kilo; le congre, 3 à 7; la daurade française, 3 à 7; anguille, 5 à 7; la langouste, 16 à 24; la lotte, 2 à 10; le merlu, 10 à 12; le merlan, 6 50; le merlan ordinaire, 2 à 5; la sole française, 20 à 30; étranger, 20 à 27.

Hausse sur le petit maquereau, 7 à 10; la sole, 3 à 6.

Les beurres fins valaient de 22 à 28 le kilo; ordinaires, de 16 à 23, et les œufs, de 60 à 1 000 le mille.

Baisse sur le haricot sec, 350 à 800 les 100 kilos; les pois, 175 à 275 les cent bottes; les carottes des Vertus, 90 à 110.

Modas, Lingerie, Couture

Bonnes couturières, atelier et dehors.

ORIANO, 262, boulevard Voltaire, 6^e étage.

On demande presseuse pantalons et jupes.

SURET, 11, rue Béranger, République.

Juenns filles et débutantes pour fabricant jupes.

WAGENMANN, 14, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, blouses, bonnet, et fem.

AUX DEUX-VILLAGES, 36, r. Montorgueil.

Chemises, caleçons, pyjamas. Trav. assuré à l'heure. P. 10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, pyjamas, bonnet payés.

QUINET, 32, rue Jeanne, Paris 15^e.

On demande entrepreneurs-entrepreneuses pour le manteau dames et finisseuses pour l'atelier.

10, rue des Biches, métro St-Maur.

On demande coupeuse.

43, rue Barrault, Paris (13^e).

Gens de maison

On demande femme environ 40 ans, sachant cuisine et ménage. Bonnes références exigées.

S'adresser : ROCHE, 15, rue Montvilliers, Plaine-St-Denis.

On dem. j. f. bonne à tout faire s'aimant enf.

Ref. B. gages. Lefortier, 54, St-Simon, 10^e.

F. de ch. serv. table, couture, un peu enf.

Devaux, 9, rue du Bac, Asnières (Seine).

B. à tout faire sachant un peu couture.

10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

B. à tout faire, Boulangerie, 13, r. A.-Dumas.

Demande homme à f. faire non couchée. Bonnes gages. Drucker, 144, boulevard Gerg (13^e).

Demande homme à tout faire, 48-50 ans, 2 enf.

8 ans. S'adr. Clément, 108, St-Denis.

Recherché, 28 bis, r. Richelieu, Paris, dem. 2 f.

2 m. 12 ans. Faire offre avec réf.

Bonne à f. f. débutante sérieuse pour pers.

CAUCHY, 11, avenue Sœur-Rosalie (13^e).

Modas, Lingerie, Couture

Bonnes couturières, atelier et dehors.

ORIANO, 262, boulevard Voltaire, 6^e étage.

On demande presseuse pantalons et jupes.

SURET, 11, rue Béranger, République.

Juenns filles et débutantes pour fabricant jupes.

WAGENMANN, 14, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, blouses, bonnet, et fem.

AUX DEUX-VILLAGES, 36, r. Montorgueil.

Chemises, caleçons, pyjamas. Trav. assuré à l'heure. P. 10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, pyjamas, bonnet payés.

QUINET, 32, rue Jeanne, Paris 15^e.

On demande entrepreneurs-entrepreneuses pour le manteau dames et finisseuses pour l'atelier.

10, rue des Biches, métro St-Maur.

On demande coupeuse.

43, rue Barrault, Paris (13^e).

Gens de maison

On demande femme environ 40 ans, sachant cuisine et ménage. Bonnes références exigées.

S'adresser : ROCHE, 15, rue Montvilliers, Plaine-St-Denis.

On dem. j. f. bonne à tout faire s'aimant enf.

Ref. B. gages. Lefortier, 54, St-Simon, 10^e.

F. de ch. serv. table, couture, un peu enf.

Devaux, 9, rue du Bac, Asnières (Seine).

B. à tout faire sachant un peu couture.

10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

B. à tout faire, Boulangerie, 13, r. A.-Dumas.

Demande homme à f. faire non couchée. Bonnes gages. Drucker, 144, boulevard Gerg (13^e).

Demande homme à tout faire, 48-50 ans, 2 enf.

8 ans. S'adr. Clément, 108, St-Denis.

Recherché, 28 bis, r. Richelieu, Paris, dem. 2 f.

2 m. 12 ans. Faire offre avec réf.

Bonne à f. f. débutante sérieuse pour pers.

CAUCHY, 11, avenue Sœur-Rosalie (13^e).

Modas, Lingerie, Couture

Bonnes couturières, atelier et dehors.

ORIANO, 262, boulevard Voltaire, 6^e étage.

On demande presseuse pantalons et jupes.

SURET, 11, rue Béranger, République.

Juenns filles et débutantes pour fabricant jupes.

WAGENMANN, 14, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, blouses, bonnet, et fem.

AUX DEUX-VILLAGES, 36, r. Montorgueil.

Chemises, caleçons, pyjamas. Trav. assuré à l'heure. P. 10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, pyjamas, bonnet payés.

QUINET, 32, rue Jeanne, Paris 15^e.

On demande entrepreneurs-entrepreneuses pour le manteau dames et finisseuses pour l'atelier.

10, rue des Biches, métro St-Maur.

On demande coupeuse.

43, rue Barrault, Paris (13^e).

Gens de maison

On demande femme environ 40 ans, sachant cuisine et ménage. Bonnes références exigées.

S'adresser : ROCHE, 15, rue Montvilliers, Plaine-St-Denis.

On dem. j. f. bonne à tout faire s'aimant enf.

Ref. B. gages. Lefortier, 54, St-Simon, 10^e.

F. de ch. serv. table, couture, un peu enf.

Devaux, 9, rue du Bac, Asnières (Seine).

B. à tout faire sachant un peu couture.

10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

B. à tout faire, Boulangerie, 13, r. A.-Dumas.

Demande homme à f. faire non couchée. Bonnes gages. Drucker, 144, boulevard Gerg (13^e).

Demande homme à tout faire, 48-50 ans, 2 enf.

8 ans. S'adr. Clément, 108, St-Denis.

Recherché, 28 bis, r. Richelieu, Paris, dem. 2 f.

2 m. 12 ans. Faire offre avec réf.

Bonne à f. f. débutante sérieuse pour pers.

CAUCHY, 11, avenue Sœur-Rosalie (13^e).

Modas, Lingerie, Couture

Bonnes couturières, atelier et dehors.

ORIANO, 262, boulevard Voltaire, 6^e étage.

On demande presseuse pantalons et jupes.

SURET, 11, rue Béranger, République.

Juenns filles et débutantes pour fabricant jupes.

WAGENMANN, 14, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, blouses, bonnet, et fem.

AUX DEUX-VILLAGES, 36, r. Montorgueil.

Chemises, caleçons, pyjamas. Trav. assuré à l'heure. P. 10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, pyjamas, bonnet payés.

QUINET, 32, rue Jeanne, Paris 15^e.

On demande entrepreneurs-entrepreneuses pour le manteau dames et finisseuses pour l'atelier.

10, rue des Biches, métro St-Maur.

On demande coupeuse.

43, rue Barrault, Paris (13^e).

Gens de maison

On demande femme environ 40 ans, sachant cuisine et ménage. Bonnes références exigées.

S'adresser : ROCHE, 15, rue Montvilliers, Plaine-St-Denis.

On dem. j. f. bonne à tout faire s'aimant enf.

Ref. B. gages. Lefortier, 54, St-Simon, 10^e.

F. de ch. serv. table, couture, un peu enf.

Devaux, 9, rue du Bac, Asnières (Seine).

B. à tout faire sachant un peu couture.

10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

B. à tout faire, Boulangerie, 13, r. A.-Dumas.

Demande homme à f. faire non couchée. Bonnes gages. Drucker, 144, boulevard Gerg (13^e).

Demande homme à tout faire, 48-50 ans, 2 enf.

8 ans. S'adr. Clément, 108, St-Denis.

Recherché, 28 bis, r. Richelieu, Paris, dem. 2 f.

2 m. 12 ans. Faire offre avec réf.

Bonne à f. f. débutante sérieuse pour pers.

CAUCHY, 11, avenue Sœur-Rosalie (13^e).

Modas, Lingerie, Couture

Bonnes couturières, atelier et dehors.

ORIANO, 262, boulevard Voltaire, 6^e étage.

On demande presseuse pantalons et jupes.

SURET, 11, rue Béranger, République.

Juenns filles et débutantes pour fabricant jupes.

WAGENMANN, 14, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, blouses, bonnet, et fem.

AUX DEUX-VILLAGES, 36, r. Montorgueil.

Chemises, caleçons, pyjamas. Trav. assuré à l'heure. P. 10, rue de Cléry, 10, rue de Cléry.

Ouvrières à domicile, pyjamas, bonnet payés.

QUINET, 32, rue Jeanne, Paris 15^e.

On demande entrepreneurs-entrepreneuses pour le manteau dames et finisseuses pour l'atelier.

10, rue des Biches, métro St-Maur.

On demande coupeuse.

43, rue Barrault, Paris (13^e).

Gens de maison

On demande femme environ 40 ans, sachant cuisine et ménage. Bonnes références exigées.

S'adresser : ROCHE,

"LA MAISON"

S^{te} Anonyme au Capital de 1.500.000 fr.
Siège Social et Bureaux
97, Rue de Rome, 97, PARIS (17^e).
Carnot : 84-90, 84-91.



PAVILLONS MAÇONNERIE
Nombreuses références région
parisienne, formalités, délais
de construction rapide
5-10-15-20 ans de Crédit
APPLICATION LOI LOUCHEUR
CHALETs EN BOIS



**VENTE AVEC PAIEMENTS MENSUELS
et LOCATION-VENTE**
Maison en maçonnerie légère
prix des plus intéressants.
Visitez nos Stands-Expositions :
18, Rue Lacordaire, PARIS (15^e)
85, Avenue Secrétan, PARIS (13^e)

LES "GENS DU MÉTIER" RECOMMANDENT LES POELES DE DIETRICH... POURQUOI ?

Parce qu'ils ont apprécié leur conception, leur fabrication, la facilité et la précision de leur réglage.

Parce qu'après des milliers de comparaisons, ils savent qu'aucune autre marque ne donne à leur clientèle les mêmes garanties de sécurité et d'économie.

Dans tous les modèles, pour tous les usages, les poeles DE DIETRICH sont incomparables. Exigez-les partout !



DE DIETRICH & C^{IE}
NIEDERBRONN 1684-1929 37, B^o MAGENTA PARIS (X^e)
MARQUE DÉPOSÉE
En Vente dans toutes les bonnes maisons

SALONS ET EXPOSITIONS

Henri Matisse au Portique. — Souverbie et quelques autres petites expositions particulières. — Pages d'album

Pour fêter l'apparition d'un volume par M. Fels sur Henri Matisse, on nous convie au Portique, à venir admirer un petit ensemble de travaux récents du maître célèbre.

Il est inusité, dangereux presque — du moins à Montparnasse — de parler autrement de M. Matisse qu'en termes émus et extasiés. Ayant poussé à l'extrême le dépouillement de ses sujets, tel que celui-ci s'impose aux artisans du tapis — non pas dans l'intention, à la manière occidentale, d'imiter des tableaux, mais afin de révéler, selon le rite oriental, les beautés d'une matière qui par sa souplesse et son éclat se prête facilement au décor — Matisse, le plus habile des dessinateurs et le plus précieux des coloristes, ne dépasse, à notre avis, que rarement le métier d'un auteur de carton pour pièces de basse et de haute lice.

Cela suffit s'il ne s'agit point de tableaux dans le sens traditionnel du terme, à moins d'admettre que de jolies taches de couleur encadrées d'or, puissent nous contenter à l'égal d'un Poussin, d'un Corot ou d'un Renoir.

La question s'est déjà posée d'ailleurs, bien que dans un sens moins tranchant, au sujet de François Boucher qui, au XVIII^e siècle, avec ses dons magnifiques, n'a pu, en général, échapper à la tyrannie d'une vocation d'ornemaniste.

Il faut, néanmoins, reconnaître que, c'est là, Henri Matisse obtient le maximum d'effet : regardez, par exemple, la façon dont ont été traités les morceaux de citron de la nature morte, formant le premier plan de certaine *Dormeuse* drapée de noir.

Avec M. Souverbie, la galerie Berheim-Jeune nous révèle un nouveau X. Roussel, ce paysagiste dont on peut dire (et il n'est pas le seul) qu'il a peint toute sa vie le même tableau. M. Souverbie, disciple tardif de Picasso, à l'aide d'une palette fine mais monotone, varie, à l'infini, quelques motifs qui se ressemblent. Si cela doit s'appeler de la personnalité, c'est de la personnalité négative.

On me prie d'annoncer également, chez Druet, les œuvres de M. Van Hasselt, dont l'agréable coloris et la probe composition ne dépassent pas celles en faveur dans cette école à laquelle se rattachent les Lebasque, les Manguin, les Puy, tous ceux, enfin, qui ont retrouvé la sagesse par une prudente application des théories impressionnistes ; chez Georges Petit, les toiles et aquarelles d'Henry-Maurice Cahours, consciencieux illustrateur de l'éminente contrée armoricaine ; chez Jean Charpentier, parmi d'autres, une trentaine de panneaux de Fornerod, chez lequel la facture, grâce à une adresse sans ostentation, se développe dans un sens moderne et une série de souvenirs de la Corse par Adolphe Cossard, que M. Paul Léon est venu inaugurer.

Il est curieux de constater quelques difficultés on éprouve, sans regarder les signatures, à mettre un nom sur la plupart des croquis et des esquisses — véritable suite de pages d'album — constituant la collection privée de Mlle B. Weill et momentanément visibles à sa galerie. Il est vrai que l'on y trouve une vue de port, signée par Raoul Dufy, il y a vingt-cinq ans, un Picasso de l'époque symboliste, un Toeben du temps où ce peintre basque s'adonnait encore complètement aux charmes de son pays natal, et un Derain où se rencontrent la couleur fauve de l'esprit de James Ensor, le fameux maître anversois, Vanderkil.

La fondation d'une bibliothèque officielle d'éducation physique et des sports

Le sous-secrétariat d'Etat de l'Education physique étudie, depuis plusieurs mois, l'organisation d'une bibliothèque officielle de l'éducation physique et des sports.

Cette réalisation, qui doit coïncider avec la création de l'Institut national, a provoqué un don généreux. Mme Demény, veuve du regretté professeur Georges Demény, vient d'offrir au sous-secrétariat d'Etat la bibliothèque du maître, contenant les travaux et ouvrages de celui qui fut un des précurseurs de la méthode française à laquelle il consacra toute sa vie.

M. Henry-Palé a exprimé à Mme Demény les sentiments de gratitude des éducateurs et du pays tout entier pour ce don qui enrichira, dès sa constitution, la collection de la bibliothèque officielle de l'éducation physique et des sports.

LE DIXIEME CHAMPIONNAT DE LA VIE CHÈRE

C'est vendredi prochain 25 courant, à 18 heures, que seront clos les engagements du Championnat de la vie chère, organisé par la Commune libre du vieux Montmartre, avec le concours du *Petit Parisien*.

Le départ aura lieu devant le Moulin-Rouge, place Bligny, le dimanche 27 octobre, à 8 heures du matin.

Engagements chez M. Henri Arnaut, 40, rue Richer, Paris.

LES SQUARES D'ENFANTS

D'après quelques années, on se préoccupe beaucoup en Europe d'un problème qui, en Amérique, a reçu des solutions donnant de grandes satisfactions. La question des squares d'enfants est à l'ordre du jour dans les pays scandinaves ; l'Allemagne en a créé déjà, certaines villes de l'Angleterre ont fait des tentatives heureuses qui seront imitées. A France ne veut pas demeurer à l'écart de ce progrès nécessaire. Mme Elise Stern a offert 1 million à la Ville de Paris pour organiser le premier square d'enfants de la capitale. A la suite de cet offre, l'Administration a ouvert un concours entre architectes et décorateurs afin d'établir les plans-types d'un square modèle d'enfants.

Plus de cent cinquante plans ont été envoyés à ce concours et le jury a eu à distribuer cinq prix d'une valeur totale de 35.000 francs. Ce sont des plans, ceux qui ont été primés et les autres, dont l'intérêt seigneurait dans le hall de son hôtel, 100, rue de Beaumarchais, une exposition qui durera dix jours (du 23 octobre au 1^{er} novembre).

La vente des livres dans les kiosques à journaux

L'arrêté réglementaire du 13 mars 1924 sur les kiosques à journaux limite à 2 fr. 50 le prix des brochures en petits volumes que les tenanciers sont autorisés à vendre en plus des journaux et des publications périodiques.

Le prix des volumes ayant sensiblement augmenté depuis 1924, il n'existe plus d'ouvrage dont le prix soit inférieur à 2 fr. 50, et les tenanciers voient disparaître progressivement une source de recettes intéressantes, en même temps qu'elles ont à supporter des charges fiscales, patente, chiffre d'affaires, bénéfices commerciaux, auxquelles elles n'étaient pas soumises en 1924.

Pour remédier à cette situation, M. Calmeil vient de demander au préfet de la Seine s'il ne lui paraîtrait pas équitable de porter de 2 fr. 50 à 7 fr. 50 le prix limite des brochures et petits volumes prévus par l'arrêté du 13 mars 1924 ; cette mesure, fait observer, ne semblant pas d'ailleurs, en raison de la nature de ces ouvrages, devoir porter un préjudice appréciable au commerce de la librairie.

Les maternités des hôpitaux

M. Félix Lablache a déposé hier, au conseil municipal, une proposition tendant à pourvoir du téléphone les maternités des hôpitaux de Paris.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS

THÉÂTRE FEMINA. — *Les Transfuges*, pièce en quatre actes de M. Jacques Sindral.

La pièce peut se raconter facilement. Françoise Landier, fille du député que la droite reconnaît comme chef de parti, apprend, en écoutant des conversations politiques, qu'on se prépare à abattre le lendemain, au moyen de révélations faites à la tribune, le leader Jacques Daral, qui mène le parti « travailliste ». (On a usé d'euphémismes dans cette qualification.) Françoise est une jeune personne décidée : l'attaque projetée lui paraît déloyale et, malgré l'heure tardive, elle va trouver Daral pour l'avertir de ce complot. Daral ne s'en effraie pas, mais la démarche de Françoise le touche profondément. On devine, dès lors, qu'il va aimer la jeune fille.

Il l'aimera à ce point que ce farouche tribun semblera prêter une oreille attentive aux suggestions de Landier, ayant changé de tactique à son égard et cherchant à le faire passer dans un autre camp. Pour l'amour de Françoise, Daral n'est pas éloigné d'une apostasie, qui, lorsqu'elle sera connue, causera de la stupeur. En tout cas, il renoncera à la lutte. Mais, de son côté, Françoise l'aime assez pour prévenir chez lui cette volte-face qui serait sa déchéance morale. Elle sacrifie ses propres idées à l'honneur de Daral. Elle le dissuade d'abandonner la bataille, de modifier son attitude combattive. Qu'il reste l'homme aux opinions intransigeantes qu'il était ! Transfuge d'un parti de réaction, Françoise sera la femme du révolutionnaire qui, pour elle, a failli être un transfuge du parti qui avait foi en son action.

C'est, si l'on veut, un sujet de tragédie, car cela serait si les personnages avaient des convictions plus solides, s'ils avaient aussi plus de relief. La pièce, souvent languissante, en demeure à des intentions.

Elle a été bien défendue par M. Jean Worms, supérieur à son rôle ; par Mlle Blanche Montel, apportant de la grâce et de la distinction, mais ne semblant pas très certaine de l'effet de ses répliques, puis qu'elle les a souvent dites presque à voix basse ; par M. Mauglo, peu favorisé par l'auteur ; par Mlle Lucienne Givry et Yvette Pierryl. M. Michel Simon a donné un peu de gaieté (ce qui n'était pas inutile !) en dessinant pittoresquement la silhouette d'un « camarade » paysan ne songeant à réformer la société qu'en ce qui le concerne lui-même...
Paul Ginisty.

POUR LA STATUE DE SAINTE-CATHERINE

La statue de sainte Catherine, découverte en 1926 sur la façade d'un immeuble de la rue de Cléry, est actuellement en fort mauvais état. Aussi l'abbé Camille Bach, curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et curé des Catherinettes, adresse-t-il à celles-ci un pressant appel. Il voudrait que Jenny l'Ouvrière put offrir à sa patronne une belle statue de marbre et il lui demande d'attirer l'attention de généreux donateurs sur la souscription que vient d'ouvrir le bulletin paroissial *le Sentier*, dont le siège est 19 bis, rue Beauregard. Tous les dons seront acceptés avec reconnaissance et on pourra même souscrire par 10 centimes.

Ajoutons que la fête de sainte Catherine sera célébrée le 25 novembre à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. La cérémonie sera présidée par Mgr Gaspin, vicaire capitulaire de Paris, et c'est le chanoine Courbe, directeur des œuvres diocésaines, qui prononcera le traditionnel sermon.

LONG CRÉDIT
SANS VERSEMENT D'AVANCE
MAGASINS DE LA GARE DU NORD
184, Fg Saint-Denis, PARIS (X^e)
à 2 minutes de la gare du Nord

70 SALLE DE VENTES DAMREMONT 70
RUE DAMREMONT 70 PARIS (18^e)
Seule maison qui n'escompte pas en banque les traites de ses clients : ce qui permet de vendre meilleur marché que des maisons similaires et avec un crédit plus long.
ECONOMIE 20 %/o. Vous faites vos achats en fabrique directe.
Trois ans de garantie. Catalogue franco.

CHAMBRE MODERNE chère 3 pièces, à la commande et 23 versements de 731. 71

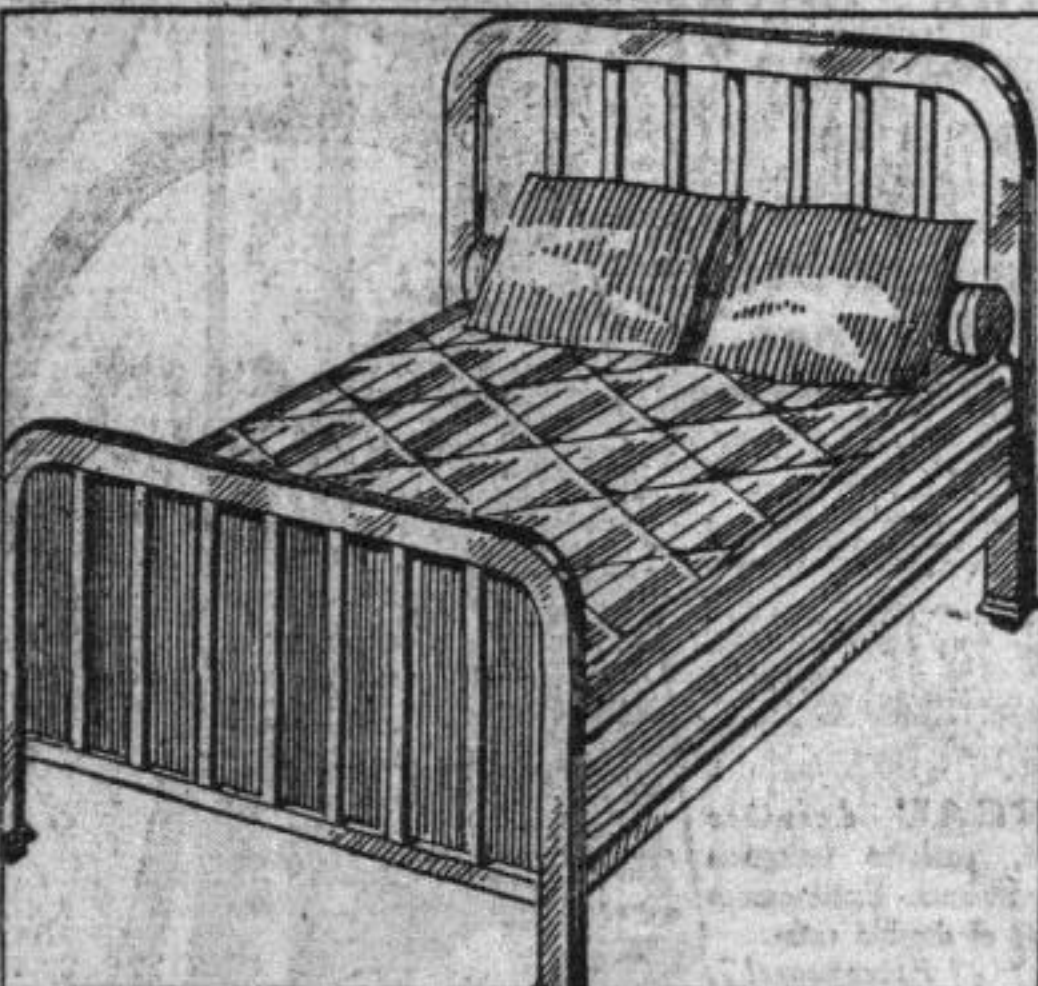
24 & 26 MOIS DE CRÉDIT

GLORIA
"Le lait parfait"

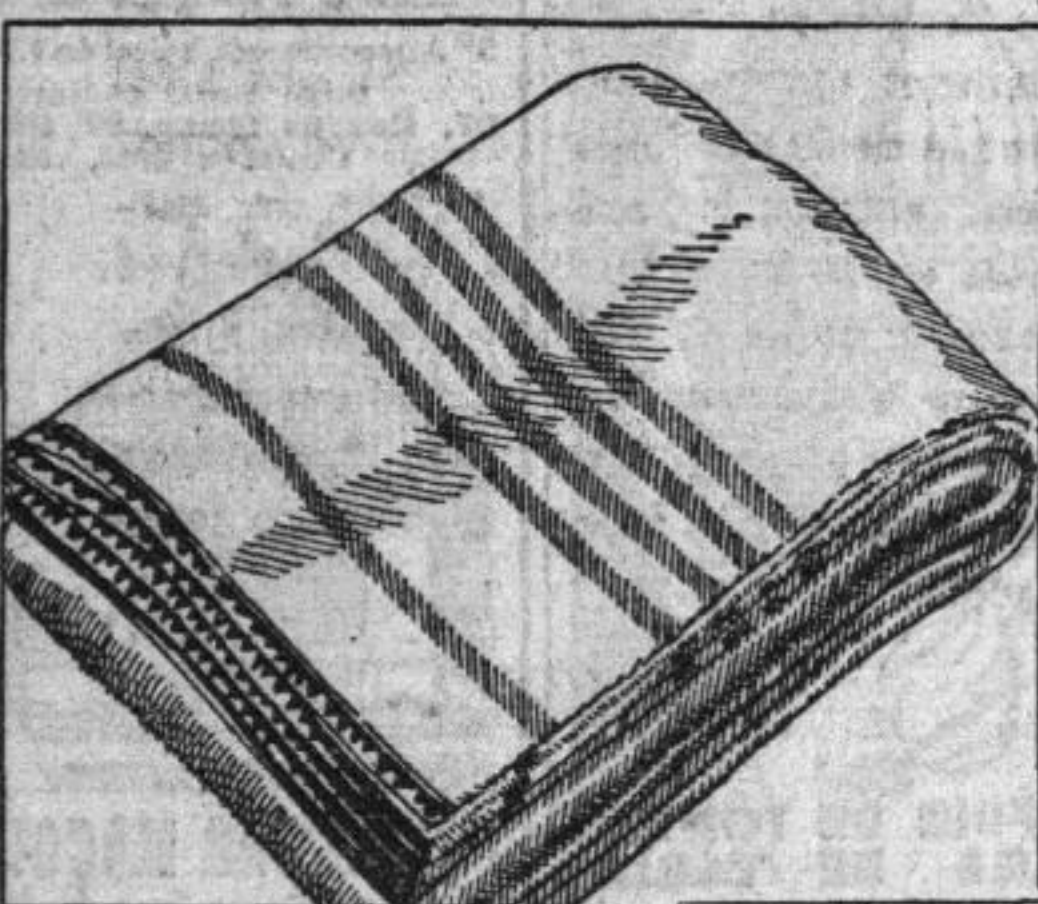
Les mets à la crème, sucrés ou non, les meilleurs et les moins chers, se font au lait Gloria.

Société AMPCO 48, rue Ampère Paris (17^e)

Toute la publicité dans le journal **Le Petit Parisien** est reçue directement à l'OFFICE DE PUBLICITE du «Petit Parisien»
118, Champs-Élysées, PARIS-8^e — Téléphone Elysées 65-94 à 65-98
18, rue d'Enghien, PARIS-10^e — Téléphone Provence 15-21 et 15-22



Lit de cuivre à tubes carrés, à dossiers baissés, fabrication supérieure, complet avec sommier à soufflets, matelas façon bourrelets, laine grise et crin, traversin et oreiller garnis bonne plume. Largeurs : 1^{re} 40 1^{re} 50 0^{me} 90
Le lit seul : 650. 550. 495.
Le lit complet : 1590. 1235. 1145.



Couverture laine blanche, filets couleurs, bordée deux bouts. 155x200... 55. 220x245... 89.

Les Rayons de Literie et de Couvertures se trouvent dans nos Anciens Magasins.

Tissu souple impression pour ameublement, coloris vert et bleu, vert et rose, violet et rose. Largeur 0^{me} 80. Le mètre... 2.65

Madras sur fond guipure crème, dessin moderne. Larg. 1^{re} 40. Le mètre. 11.50

AU PRINTemps PARIS

SAMEDI 26 OCTOBRE ET JOURS SUIVANTS

OCCASIONS SPÉCIALES EN LITERIE • COUVERTURES RIDEAUX • MEUBLES

Vitrages en tulle uni blanc ou crème, bonne qualité, orné d'un picot. Dim. 0^{me} 85x2^{me} 50. La paire. 12.

Draps, toile blanche mi-fil sans couture, ourlés à jours. 240x350. Le drap. 65.

Shirting renforcé, bonne qualité pour lingerie Larg. 80/82. La coupe rom. 36.

Serviettes nid d'a-baille blanches, bonne qualité, taille 60x90. La douz. 39.50

Torchons de cuisine en toile mi-fil avec encadrement rouge, la douzaine 0^{me} 60x0^{me} 80. 44.

Gaine caoutchouc, non montée, en tricot anglais rose, avec échancrure 0^{me} 35, les 2 p. 40. 0^{me} 30. 35.

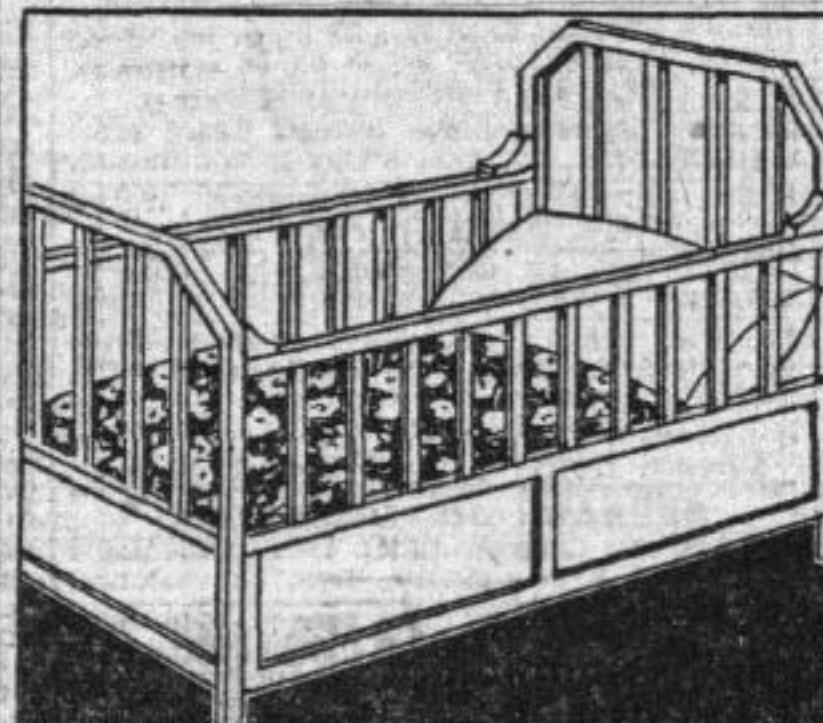
Bassins de malade, émail bleu turquoise. 16.50

Tapis-brosse uni bonne qualité. 40x80... 14.50 35x70... 10.50 30x60... 7.90

Polix liquide pour l'entretien de tous métaux. Le bidon litre... 10.50 Le demi-litre... 6.25 Le bidon quart de litre... 3.25

Pelle et pincette fer poli vase fer 0^{me} 60. La paire. 7.75

Grâce à son organisation spéciale, le Printemps est à même d'effectuer soigneusement, et dans des délais très courts, la remise en état de votre literie. (Prix modérés).



Lit d'enfant, forme moderne, laqué gris. 1^{re} 40x0^{me} 65, mesures extérieures. Le lit seul... 159.

La literie composée de 1 matelas varech, 1 pailiot de balle, 1 oreiller de crin au tampon... 99.

Joli couvre-pieds satinette imprimée à fleurs, intérieur lisse, 0^{me} 75x1^{re} 25... 53.

Le même, en belle satinette imprimée, intérieur en duvet... 110.

Table à thé 195. Primavera, acajou verni.

Pied porte-vase façon vieux noyer ciré, dessus marbre... 35.

Table à ouvrage Louis XV, à étagère plaqué noyer ciré frisé ; un tiroir intérieur à compartiments, glace biseautée, fermant à clef. 0^{me} 55x0^{me} 38... 115.

Glace ovale, cadre dorure chinée. 45x35. Biseautée. 60. Unie... 50.

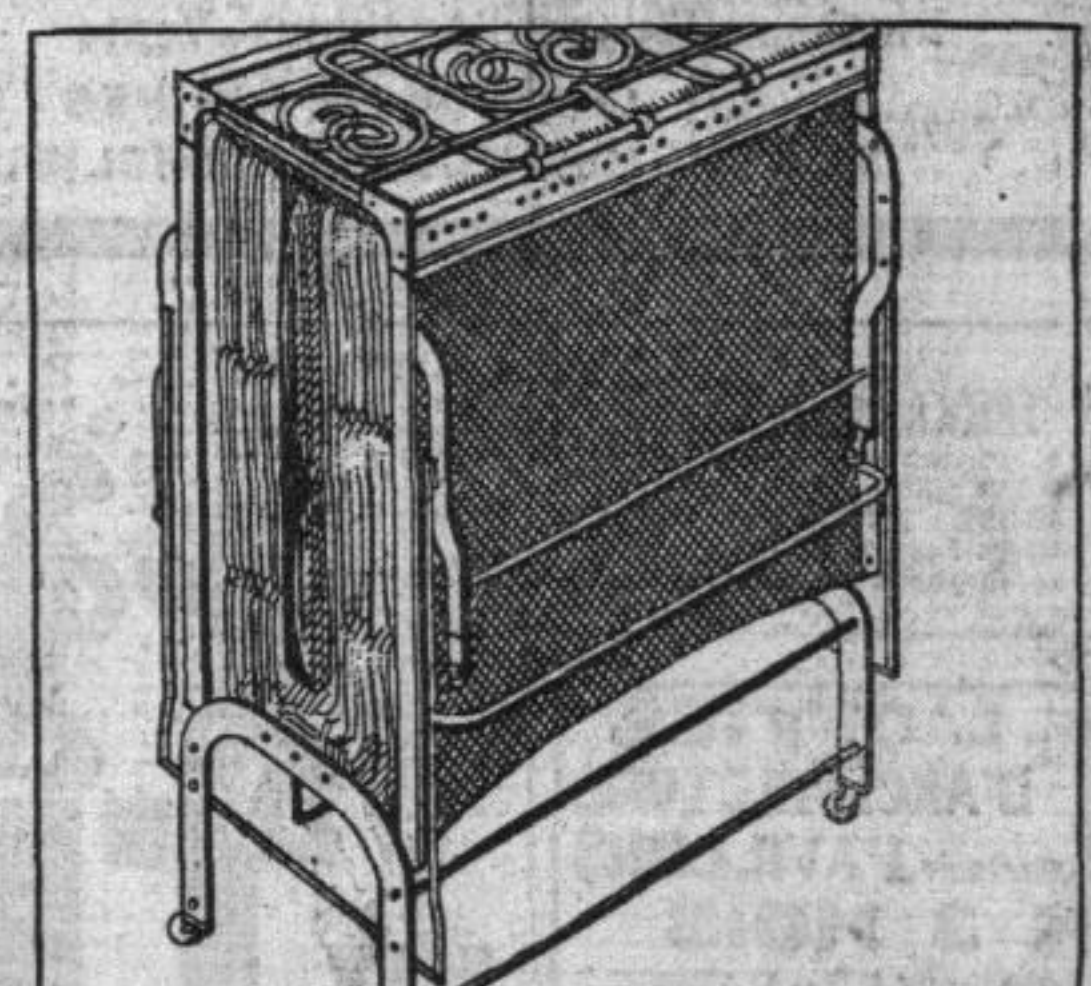
Bandeau filet brodé à la main, coton mèche frangé, écu clair, longueur environ 1^{re} 40... 9.90

Cylindre à eau chaude fer blanc cannelé, tête et fond cuivre, haut. 0^{me} 20. Contenance : 1 l. 25... 6.

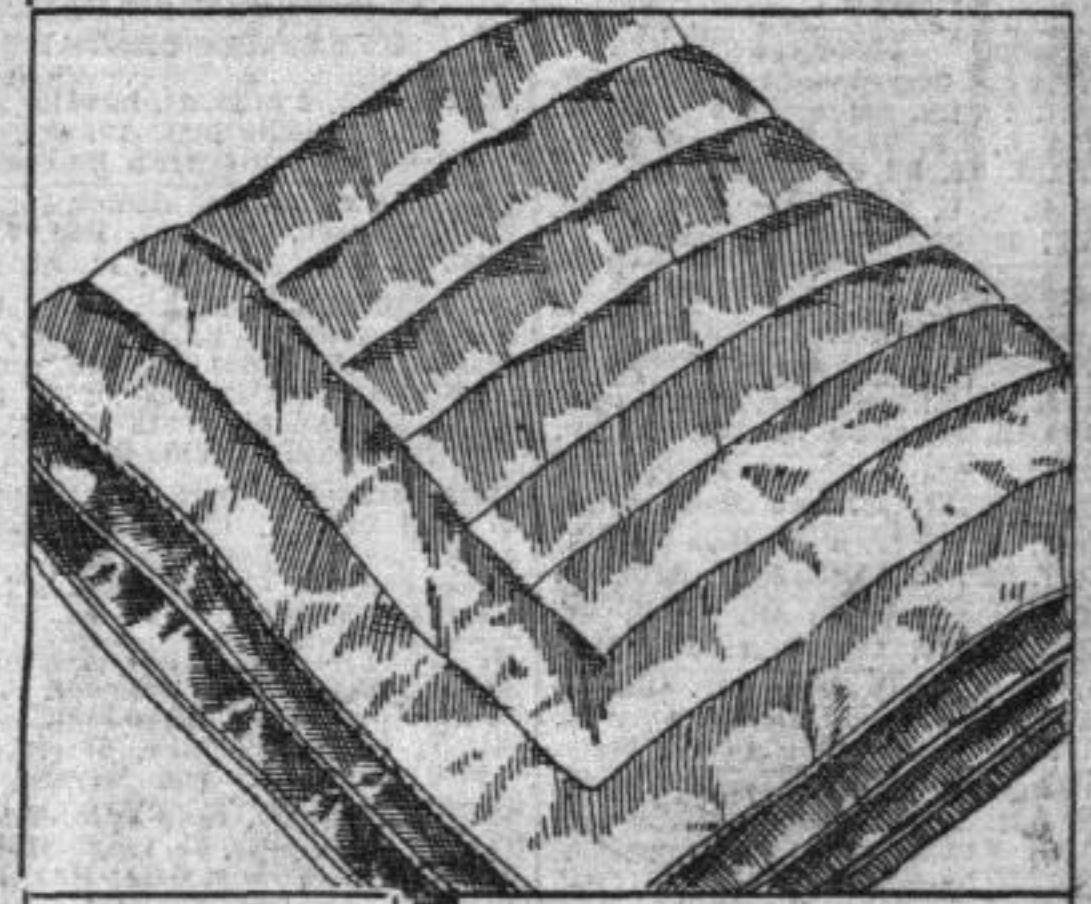
Reps de coton rayé double face pour grands rideaux et décoration. Existe sur fond bleu, rouge, ou vert. Larg. 128 à 130. Le mètre... 8.50

Service à liqueurs en métal argenté, décor moderne, comprenant 1 plateau et 6 gobelets... 11.90

Série de 6 saladiers en terre de fer, diamètres : 0^{me} 105, 0^{me} 125, 0^{me} 145, 0^{me} 165, 0^{me} 179, 0^{me} 22. La série de 6... 12.75



Lit-cage passe-partout, toile métallique double avec 1 matelas laine, traversin et oreiller plume. Dimensions : 0^{me} 80x1^{re} 90. Le lit seul... 89. Le lit complet... 245.



Edredon américain garni de laine, satin artificiel doublé simili torsade autour. 1^{re} 40x1^{re} 60... 120.

Les Rayons de Meubles se trouvent dans nos Anciens Magasins (3^e & 4^e étages)

Lampe moderne, fer forgé avec dôme, pâte de verre de couleur... 27.

Armoire hêtre et bois blanc 1^{re} 70x0^{me} 70. Belle fabrication... 140.



250 salles à manger } chêne massif chambres à coucher } sacrifiées à titre de **RÉCLAME**



SALLE A MANGER
Renaissance chêne massif
1 Buffet 5 portes en 140
sculptures prises dans la masse, glace
à la crédence.
1 Table 3 allonges
6 Chaises garnies cuir
1 Cartel mouvement régulateur
1 Table servante.
les
10 pièces

Tous
nos meubles
sont
garantis
sur
facture

Photos des
mobiliers
ci-contre
jointes
au
Catalogue



CHAMBRE A COUCHER moderne chêne massif

- 1 Armoire 3 portes, démontable
- 1 Lit de milieu en 140
- 1 Table de chevet
- 1 Sommier. 42 ressorts extra
- 2 Chaises canonnées assorties
- 1 Table à coiffer
- 2 Descentes de lit
- 1 Coussin soierie

les
10 pièces

2295^{fr}

2295^{fr}

Aperçu de quelques-uns de
nos modèles figurant à notre

CATALOGUE

(1000 photographies) adressé

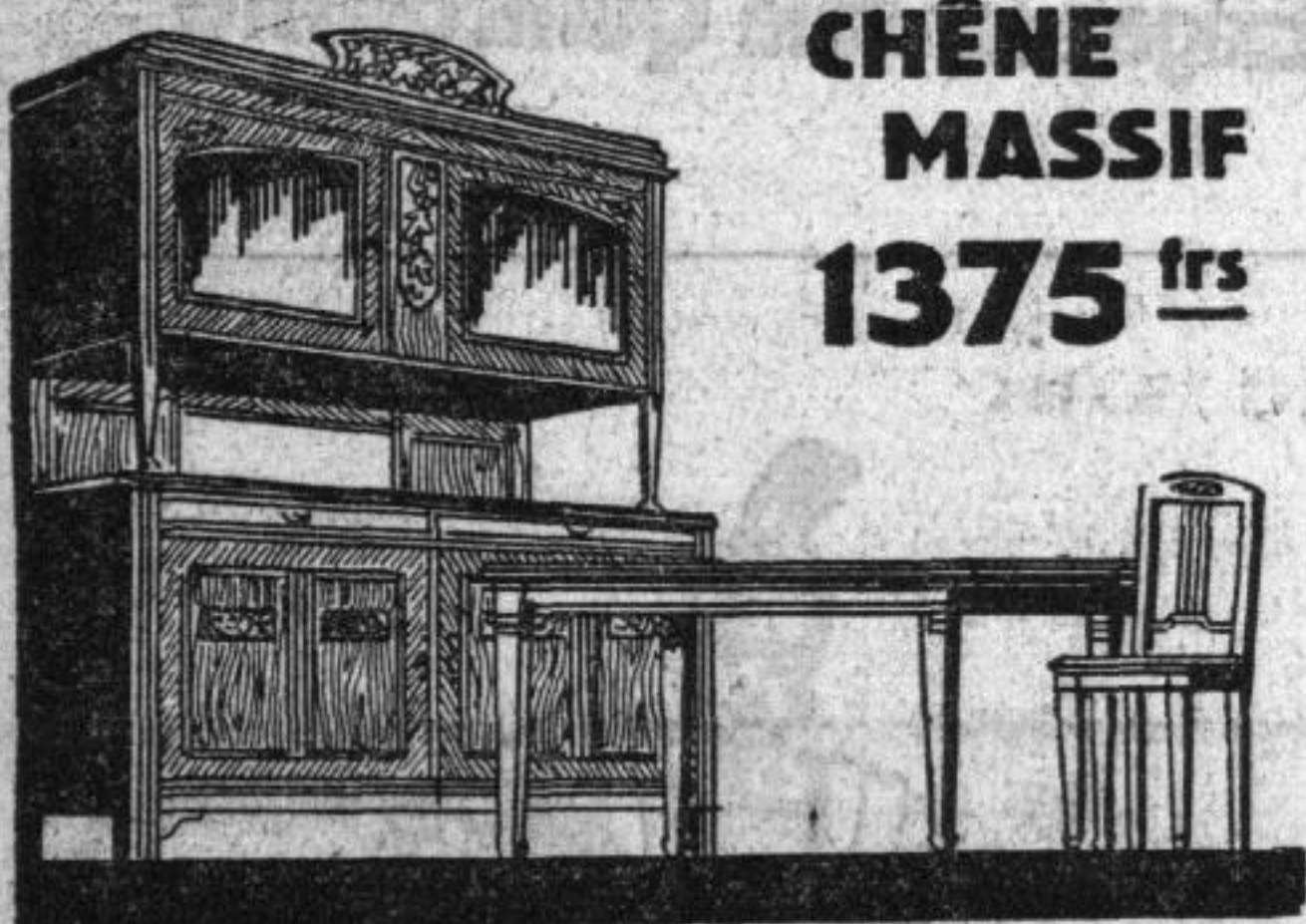
GRATUITEMENT

sur demande
accompagnée du
bon-ci-dessous

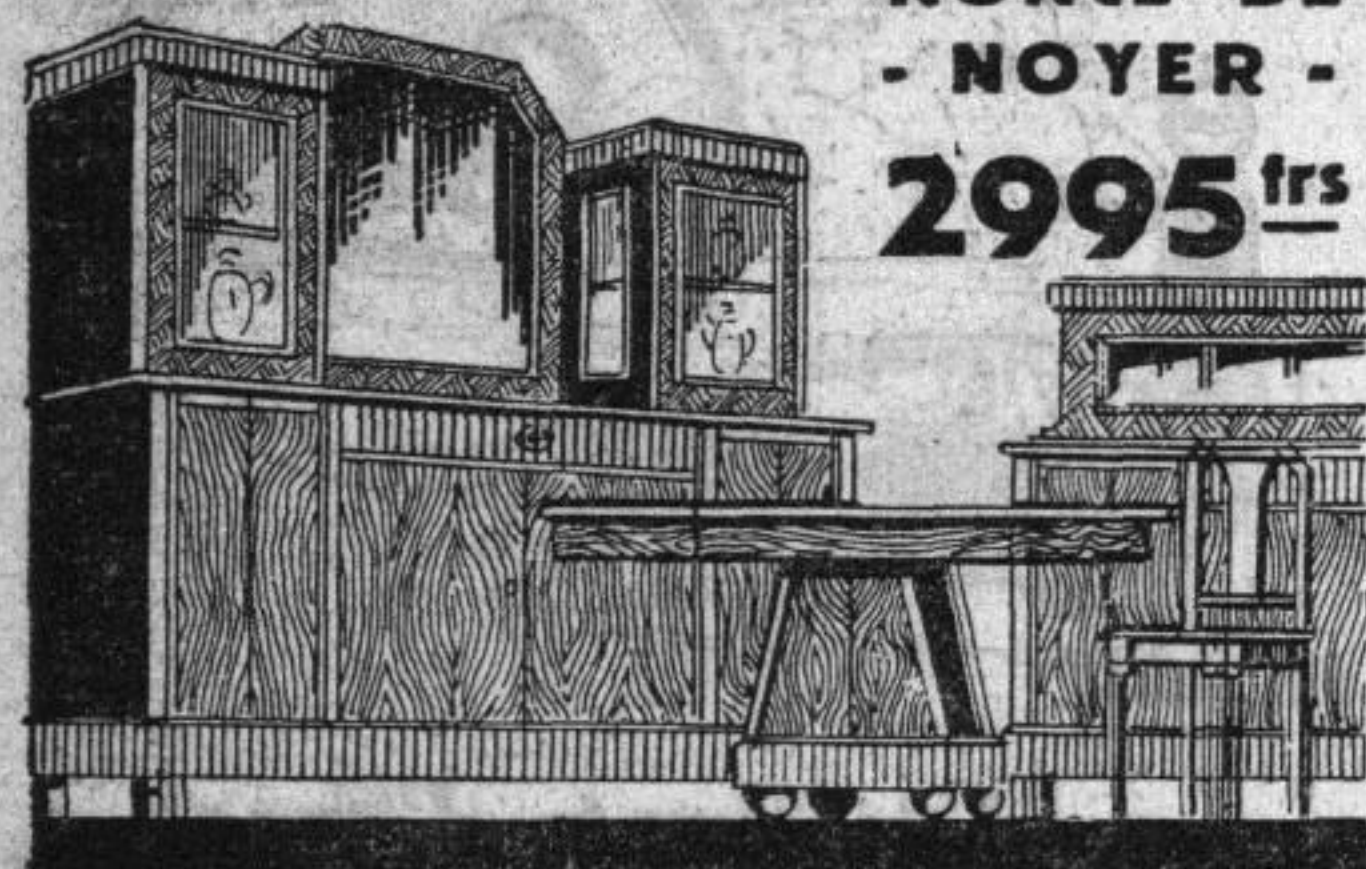
**VENTE DIRECTE DE NOS USINES
PAS D'INTERMÉDIAIRES**



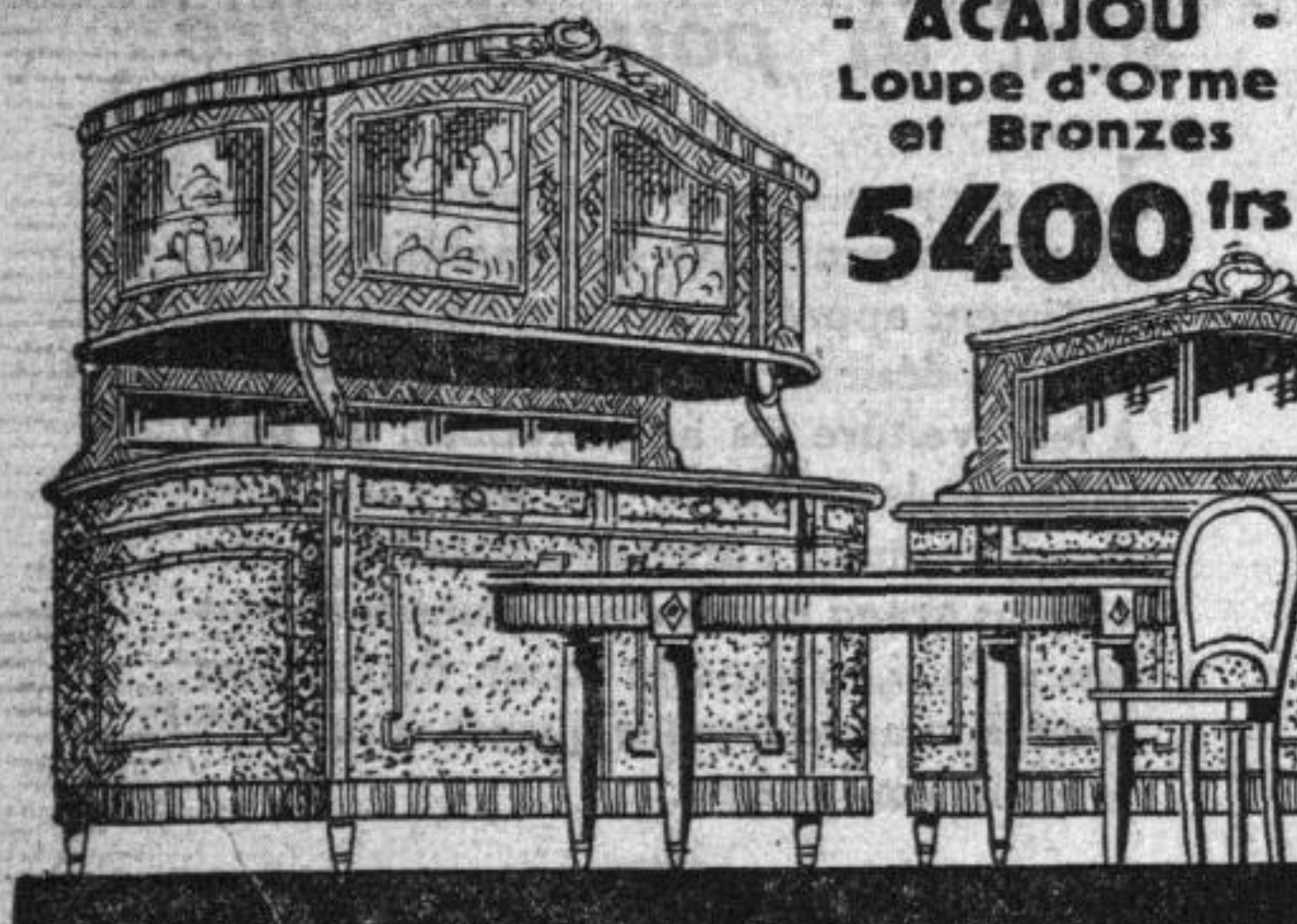
Ensemble réalisé par notre Studio d'Art
LOUPE DE FRÈNE - et SYCOMORE -
12.000 frs



**CHÊNE
MASSIF**
1375 frs



**RONCE DE
- NOYER -**
2995 frs



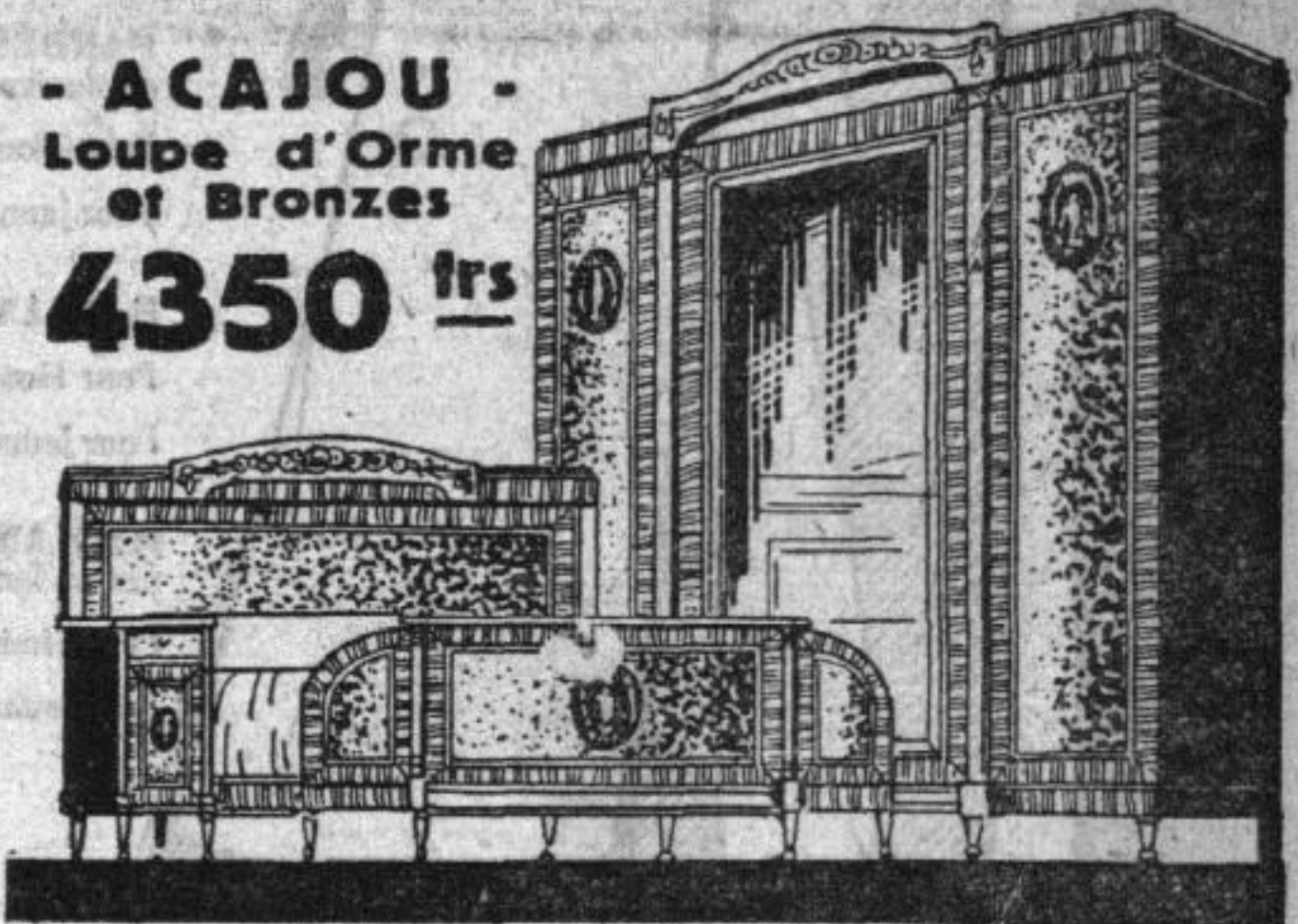
- ACAJOU -
Loupe d'Orme
et Bronzes
5400 frs



**CHÊNE
MASSIF**
1325 frs



**RONCE DE
- NOYER -**
ramageux
2995 frs



- ACAJOU -
Loupe d'Orme
et Bronzes
4350 frs

FACILITÉS DE PAIEMENT

Pour répondre au
désir souvent ex-
primé par notre
Clientèle nous ac-
corderons sur de-
mande des faci-
lités de paiement
tout en continuant
à vendre direc-
tement notre fa-
brique au prix
du catalogue

MAGASINS GÉNÉRAUX

D'AMEUBLEMENTS

63 Boul. Magenta - Paris 63

SUCCURSALE AU CAIRE, 32, RUE KASR-EL-NIL

BON

à découper et à
faire parvenir aux
ÉTABLISSEMENTS
LEVITAN, 63, Bou-
levard de Magenta
Paris, pour recevoir
gratuitement leur
nouveau catalogue

N° 100 A

LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE DE MEUBLES

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE LE DIMANCHE 27 OCTOBRE, LE 1^{er} NOVEMBRE, JOUR DE LA TOUSSAINT, LE SAMEDI 2 NOVEMBRE, AINSI QUE LE LUNDI 11 NOVEMBRE